

AGRI  
SCOPIE



# L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION EN NORMANDIE 2026

OBSERVATOIRES DONNÉES 2025  
MAI 2026



[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# Semez l'avenir avec confiance



## Nouveaux installés : démarrez votre activité avec sérénité.

C'est un défi pour un agriculteur de se lancer et de financer sa première installation. Chez Groupama, premier assureur des agriculteurs\*, nous nous engageons à épauler les nouveaux installés agricoles avec des réductions de cotisations pour alléger leurs charges pendant les 5 premières années d'activité.



\*Étude réalisée par Nexio, entre le 07/09/2024 et le 17/10/2024, sur un échantillon représentatif de 1502 agriculteurs ayant déclaré Groupama comme leur assureur principal pour la couverture de leur activité professionnelle agricole (assurance multirisque agricole, assurance des tracteurs et machines agricoles, assurance récolte, assurance prairies...). Modalités de l'offre variables selon les Caisses Régionales. Pour plus d'informations, se rapprocher de votre conseiller en agence. Groupama Centre Manche | Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Centre Manche - 30 rue Paul Ligneul CS 30014 - 72043 Le Mans Cedex 9 - Siège social : 10 rue Blaise Pascal CS 40337 - 28008 Chartres Cedex - 383 853 801 RCS Chartres | Document et visuel non contractuels. Réf. Com ER/2025. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. Création : Agence Marcel.

# ÉDITO

## Le renouvellement générationnel : Un défi à relever collectivement.

Nous sommes à un moment clé pour l'installation en agriculture. La vague de départs à la retraite s'accélère et la Normandie n'y échappe pas. Ce constat, que nous formulons depuis plusieurs années, non seulement demeure, mais se renforce. Il met en lumière **l'urgence de remplacer**, mais aussi d'**attirer de nouveaux profils** vers les métiers agricoles.

Face à cela, notre responsabilité est double.

Il nous faut d'abord **installer mieux** pour rendre l'agriculture durablement attractive : accompagner des projets économiquement viables et vivables, qui prennent en compte l'organisation du travail, en particulier les contraintes, et la qualité de vie. Il nous faut ensuite **ouvrir grand la porte à tous les publics** : issus et non issus du milieu agricole, femmes et hommes en parcours professionnel initial et en reconversion, nous adapter à leurs besoins et attentes en compétences pratiques comme de gestion, en connaissance du monde rural, en affirmation de soi en tant que chef d'entreprise.

Attirer ces nouveaux profils passe par des dispositifs adaptés, mais aussi par **un récit positif**, valorisant les **réussites inspirantes, l'innovation et les perspectives** qu'offre l'agriculture normande.

Ce constat posé, tournons-nous vers l'avenir. L'année 2026 sera une année de transition marquée par la préparation active du déploiement de **France Service Agriculture (FSA)**, opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2027. Nous nous mettrons en ordre de marche pour harmoniser nos pratiques, renforcer les partenariats, repérer les porteurs de projets "émergents", fluidifier les circuits d'orientation et anticiper les besoins d'accompagnement. Le futur FSA sera plus lisible, proactif et inclusif, au service des installations comme des transmissions. Il permettra d'aller chercher de **nouveaux publics** et de **sécuriser les projets**.

Les Chambres d'agriculture de Normandie seront également à l'œuvre pour **soutenir les cédants**, dont le rôle est déterminant pour assurer des transmissions fluides et réalistes. Un rendez-vous dédié sera proposé aux cédants, idéalement jusqu'à cinq ans avant l'arrêt d'activité, afin de préparer la transmission de l'exploitation et d'anticiper les principaux enjeux, notamment en matière d'investissements et de fiscalité.

Cette édition 2026 de l'Observatoire, fruit du partenariat entre la Région, la MSA et la SAFER, nous offre une nouvelle fois un socle factuel solide pour comprendre, anticiper et agir collectivement. C'est un outil stratégique au service de notre mission : préparer durablement l'avenir de l'agriculture normande.



**Sébastien WINDSOR**  
Président des Chambres d'agriculture  
de Normandie



**Emmanuel ROCH**  
Président du groupe thématique  
Installation-Transmission



# L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

en Normandie en quelques chiffres

## L'INSTALLATION

### POINT ACCUEIL INSTALLATION EN 2025

**1 484** contacts

#### TOP 3 DES PRODUCTIONS ENVISAGÉES AU PAI



**23 %** BOVIN LAIT



**16 %** GRANDES CULTURES ET ÉQUINS



**12 %** MARAÎCHAGE - HORTICULTURE

### CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ EN 2025

**607** contacts



**38 %** BOVIN LAIT



**20 %** GRANDES CULTURES



**12 %** ÉQUINS

### INSTALLATION EN NORMANDIE, EN MOYENNE, ENTRE 2020 ET 2024

**418** installations aidées (DJA, NDI, Impulsion installation)

**475** installations non aidées

### INSTALLATIONS AIDÉES EN 2025

**352** installations aidées

#### TOP 3 DES PRODUCTIONS



**37 %** BOVIN LAIT



**26 %** GRANDES CULTURES



**8 %** ÉQUINS

## LA TRANSMISSION

### POINT INFO TRANSMISSION

**384** contacts

### RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

**195** exploitations disponibles au RDI

**675** candidats inscrits au RDI

**44** stages de pré-installation

# SOMMAIRE

ÉDITO	P • 3
INFOGRAPHIE	P • 4

## LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

01	CONTEXTE ET DYNAMIQUES DE L'AGRICULTURE NORMANDE	P • 7
02	PORTRAIT DE L'AGRICULTURE NORMANDE EN 2024	P • 9
03	REMPLACEMENT AGRICOLE EN 2024	P • 10
04	PROFIL DES CÉDANTS ET DES NOUVEAUX INSTALLÉS	P • 11
05	DYNAMIQUE INSTALLATION ET TRANSMISSION PAR DÉPARTEMENT	P • 12

## LA TRANSMISSION

01	UNE MOBILISATION COLLECTIVE, DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE	P • 15
02	INFOS ET ACCOMPAGNEMENTS A LA TRANSMISSION	P • 17
03	LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION	P • 18
04	LES STAGES DE PRÉ-INSTALLATION	P • 22
05	ACCÈS AU FONCIER, L'UNE DES CLEFS DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS	P • 24

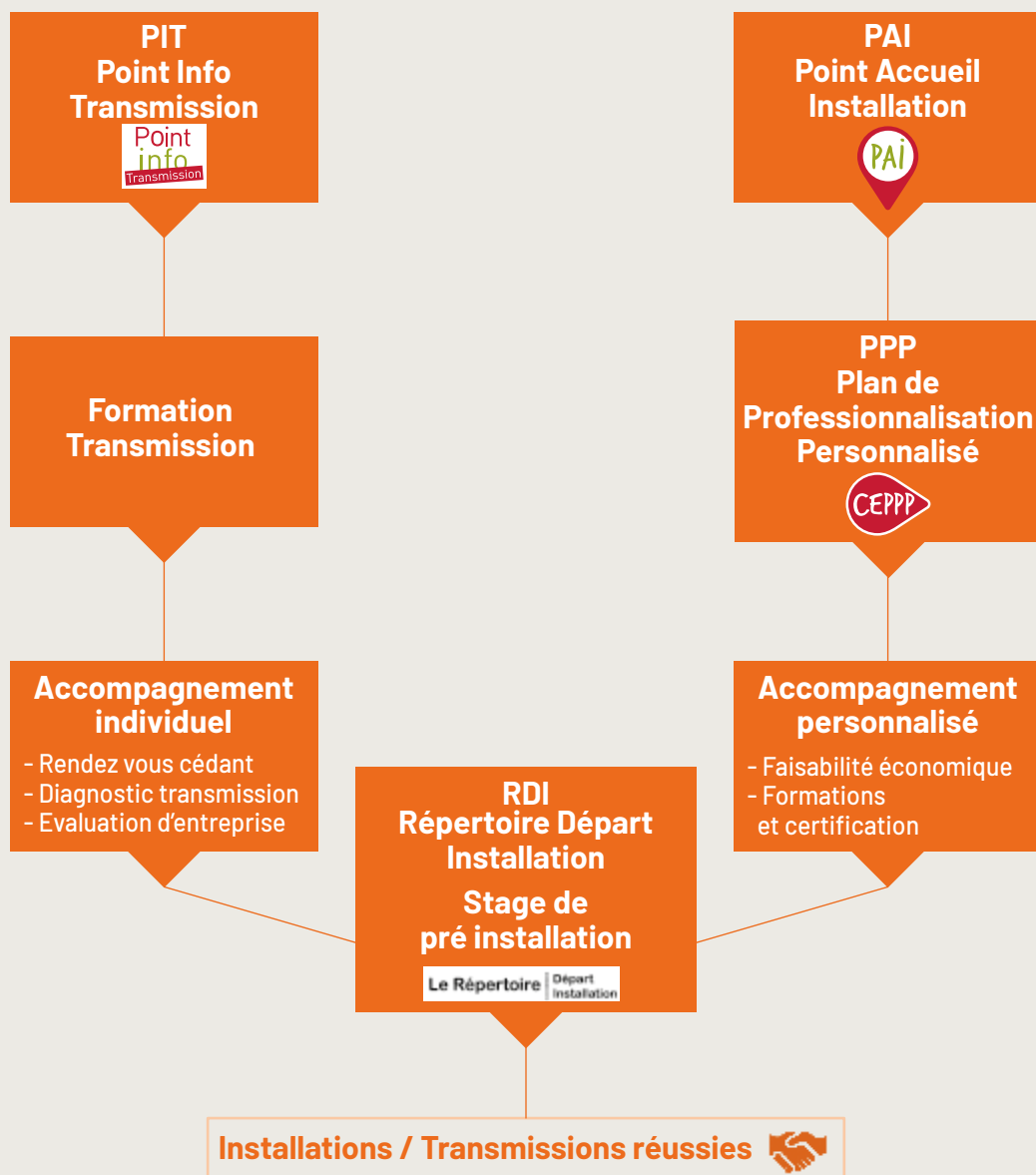
## L'INSTALLATION

01	LE POINT ACCUEIL INSTALLATION	P • 28
02	LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ	P • 30
03	LES AIDES À L'INSTALLATION	P • 33
04	ACCOMPAGNER L'HUMAIN POUR SÉCURISER L'INSTALLATION	P • 38
06	REMERCIEMENTS	P • 39

## LEXIQUE

<b>ARE</b> Aide au Retour à l'Emploi	<b>Exploitant à titre secondaire</b> Exploitant dont l'activité agricole représente moins de 50 % de ses revenus
<b>BPREA</b> Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole	<b>GAEC</b> Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
<b>BTS</b> Brevet de Technicien Supérieur	<b>MSA</b> Mutualité Sociale Agricole
<b>CAN</b> Chambres d'agriculture de Normandie	<b>NDI</b> Normandie Démarrage Installation
<b>CEPPP</b> Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé	<b>PAI</b> Point Accueil Installation
<b>CERTICREA</b> Certification Création ou Reprise d'Entreprises Agricoles	<b>PIT</b> Point Information Transmission
<b>CPA</b> Capacité Professionnelle Agricole	<b>PP</b> Porteur de Projet
<b>CPF</b> Compte Personnel de Formation	<b>PPP</b> Plan de Professionnalisation Personnalisé
<b>CUMA</b> Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole	<b>RCP</b> Reconnaissance dérogatoire de la Capacité Professionnelle agricole
<b>DICAA</b> Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole	<b>RDI</b> Répertoire Départ Installation
<b>DJA</b> Dotation Jeunes agriculteurs	<b>SAFER</b> Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
<b>EARL</b> Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée	<b>SCEA</b> Société Civile d'Exploitation Agricole
<b>Exploitant agricole à titre exclusif</b> Exploitant dont l'activité agricole constitue la totalité des revenus	<b>VAE</b> Validation des Acquis de l'Expérience
<b>Exploitant agricole à titre principal</b> Exploitant dont l'activité agricole représente plus de 50 % des revenus	

# LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS



# CONTEXTE ET DYNAMIQUES DE L'AGRICULTURE NORMANDE

# 01

L'agriculture normande traverse une période de transformation structurelle profonde, marquée par des mutations démographiques, économiques, climatiques et sectorielles qui se superposent et s'alimentent mutuellement. Ce document de synthèse, élaboré à partir d'un travail de veille statistique et documentaire conduit par les Chambres d'agriculture de Normandie, vise à dresser un état des lieux factuel des principales dynamiques à l'oeuvre. L'analyse s'organise autour de cinq axes complémentaires : démographique, économique, territorial et environnemental, politique, et sectoriel auxquels s'ajoutent des signaux faibles transversaux qui dessinent le contexte général dans lequel évolue le monde agricole normand.

## Une démographie agricole en mutation

La population agricole normande évolue de manière contrastée, traduisant une recomposition des exploitations. Si le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants a reculé de 9 % entre 2013 et 2023, l'emploi agricole total, intégrant salariés et exploitants, a progressé de 3 % sur la même période, témoignant d'une professionnalisation et d'une salarisation croissantes du secteur.

L'âge moyen des chefs d'exploitation s'établit à 49,2 ans en 2024, en légère baisse par rapport à 2022 (49,4 ans), ce qui pourrait signaler un renouvellement générationnel amorcé. Ce signal est toutefois à nuancer : 32 % des exploitations comptent au moins un associé de plus de

60 ans (2020), et la transmission demeure un enjeu majeur. Les cessations d'activité ont sensiblement diminué (1 000 en 2024, contre une moyenne de 1 350 sur 2010-2023), tout comme les installations aidées (375 en 2024, contre une moyenne de 440). Les installations totales atteignent quant à elles 1 143 en 2023, au-dessus de la moyenne décennale (1 007), ce qui reflète une diversification des voies d'accès au métier, hors cadre familial.

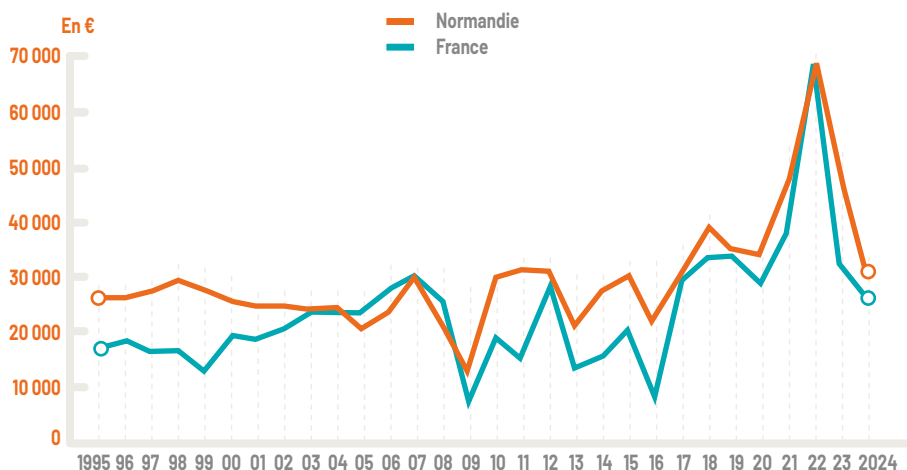
La féminisation et l'élévation du niveau de formation constituent deux tendances structurantes : 28 % des chefs d'exploitation ou coexploitants sont des femmes (2020), et 51 % des exploitants détiennent un diplôme supérieur ou égal au

baccalauréat (contre 33 % en 2010). Cette évolution du profil des agriculteurs, combinée à l'essor du numérique et de l'intelligence artificielle, fait émerger de nouveaux modes de relation et de nouveaux besoins d'accompagnement, en particulier aux moments clés de l'installation et de la transmission. Enfin, replacer ces tendances dans la dynamique globale de la Normandie est essentiel : la région connaît un vieillissement marqué et un solde naturel déficitaire. Dans ce contexte, l'agriculture joue un rôle déterminant dans l'attractivité et la vitalité des territoires ruraux, conditionnant le maintien de services, d'emplois et de population.

Sources : MSA, Agreste, Chambres d'agriculture de Normandie

## Un revenu agricole instable, marqué par un pic en 2022

Revenu par actif RNE en € de 2024/UTANS



Le revenu net d'exploitation par unité de travail agricole non salariée (RNE/UTANS), en euros constants 2024, révèle, sur la période 2016-2024, une forte volatilité, dominée par un pic exceptionnel en 2022 suivi d'un recul marqué. Le RNE/UTANS normand a atteint 73 193 € en 2022, soit plus de six fois son niveau de 2016 (12 200 €) et près du double de 2021 (41 921 €). Ce sommet inédit reflète la conjonction d'une hausse des

prix agricoles, notamment laitiers, et d'une conjoncture favorable aux grandes cultures. Ce niveau exceptionnellement élevé n'a pas été maintenu : le RNE/UTANS est redescendu à 30 298 € en 2024, revenant à un niveau inférieur à celui de 2017 (32 988 €). Cette volatilité structurelle traduit la forte exposition du secteur aux fluctuations des marchés agricoles et des coûts des intrants. Le risque d'effet ciseau entre prix

de vente et coûts de production demeure une menace persistante, aggravée par un contexte géopolitique incertain. À cette instabilité conjoncturelle s'ajoute une forte hétérogénéité des revenus entre systèmes de production, qui met en évidence des besoins différenciés en matière de conseil technico-économique, de gestion du risque et de représentation.

## Des filières en mutation, vers une pluralité des modèles

Le paysage productif agricole normand est en mutation. L'élevage, pilier historique de l'agriculture régionale, connaît une baisse structurelle : le nombre de détenteurs de bovins a chuté de 25 % entre 2015 et 2024, le cheptel bovin de 14 %, et les prairies permanentes de 4 %. La production laitière résiste mieux (+4 %), portée par un maillage industriel dense et des gains de productivité, mais demeure exposée aux crises sanitaires et à la volatilité des marchés. La polyculture-élevage, modèle longtemps emblématique de la région, recule nettement (-11 % de surfaces, -6 % de cheptel entre 2010 et 2020), fragilisant les synergies agronomiques et économiques entre ateliers.

En parallèle, certaines cultures connaissent un essor : la surface en lin a doublé depuis 2015, celle en pommes de terre a progressé de 51 %, et la betterave de 8 %, portées par des débouchés industriels et des exportations renforcées. À l'inverse, les protéagineux reculent de 27 %. L'agroénergie s'impose de plus en plus comme un levier de diversification : la méthanisation à la ferme a progressé de 70 % entre 2020 et 2025, avec 179 unités recensées, et le photovoltaïsme se développe, ainsi que l'agrivoltaïsme dont le développement a été limité par une doctrine régionale.

Sources : Agreste, MéthaNormandie, Chambres d'agriculture de Normandie

## La robustesse des systèmes polyculture-élevage normand

Dans une perspective de long terme, les systèmes polyculture-élevage restent et constituent un atout majeur pour la durabilité de l'agriculture normande. Ces systèmes permettent une meilleure répartition des risques économiques (aléas climatiques, fluctuations de prix, pressions sanitaires, etc.). L'intégration cultures-élevage renforce également l'autonomie alimentaire et azotée, améliore la fertilité des sols et sécurise les rendements dans un contexte pédoclimatique bousculé.

Ces systèmes jouent un rôle clé dans la qualité et la diversité des paysages normands, fortement

liés aux prairies permanentes et au bocage. Ils contribuent ainsi à l'attractivité résidentielle et touristique du territoire. Dans un contexte d'incertitudes croissantes, le système polyculture-élevage apparaît comme un levier stratégique de résilience pour l'agriculture régionale et pour conforter le renouvellement à venir.

Limiter les agrandissements excessifs passe par une diversification des modèles d'installation : association dans un GAEC existant, création d'atelier avec élargissement du nombre d'associés, installations multiples sans lien capitalistique avec une revue du modèle de création

de valeur,.... L'accès au foncier s'accompagne de manière ouverte sur toutes les opportunités envisageables. Favoriser l'émergence de nouveaux projets, c'est encourager la diversité des modèles.

Les acteurs du conseil agricole doivent faire du sur-mesure pour chaque porteur de projet. Aligner les appuis à ses valeurs, ses ambitions, ses contraintes, c'est aussi identifier des solutions variées à combiner du foncier à l'organisation du travail en passant par la structuration juridique : .

Tableau de synthèse : Principaux indicateurs de l'agriculture normande

Thématique	Chiffres clés
<b>Démographie générale normande</b>	Viellissement marqué • solde naturel négatif • attractivité résidentielle variable selon les territoires • rôle clé de l'agriculture dans le maintien des populations rurales
<b>Démographie agricole</b>	-9 % de chefs d'exploitation (2013-2023) • +3 % d'emploi agricole total • 1 143 installations (2023) • 375 installations aidées (2024) • âge moyen 49,2 ans
<b>Revenu agricole</b>	RNE/UTANS : 73 193 € (pic 2022) → 30 298 € (2024) en € constants • niveau 2024 inférieur à 2017 en pouvoir d'achat
<b>Climat, foncier &amp; eau</b>	+0,3 °C/décennie • -20 mm d'eau/10 ans • 1 800 ha/an de terres perdues • 88 % de la surface en zone vulnérable nitrates • 391 000 ha en captages prioritaires
<b>Politiques publiques</b>	PAC : 60 % du revenu • dotation stable 538 M€/an • 1er pilier -2,3 % depuis 2018 • aide aux investissements 36 M€ (2024) • assurance récolte x2,3
<b>Société &amp; consommation</b>	82 % de bonne opinion des agriculteurs • -30 % de conso. bio (2018-2023) • +33 % de surfaces AB • +24 % d'exploitations en circuits courts
<b>Filières agricoles</b>	Bovins : -25 % de détenteurs • lin x2 • pommes de terre +51 % • méthanisation +70 % (179 unités) • polyculture-élevage -11 % de surfaces

## Des signaux transversaux à intégrer

Au-delà des dynamiques sectorielles, plusieurs évolutions de fond dessinent le contexte général dans lequel s'inscrit l'agriculture normande. La radicalisation des postures dans le débat public, la fragilité de la situation financière nationale, la perte de repères scientifiques partagés et la disparition progressive du lien familial à l'agriculture contribuent à un contexte incertain et mouvant, dans lequel le monde agricole est en quête de considération et de reconnaissance.

L'enjeu de l'acculturation réciproque entre monde agricole, rural, citadin, péri-urbain est essentiel.

Au sein même des actifs agricoles, dont les origines sociales, les parcours de formation

sont de plus en plus variés, il s'agit de maintenir et consolider une culture agricole commune, partagée entre agriculteurs, futurs installés et partenaires professionnels.

Cette culture commune est un levier essentiel pour faciliter le dialogue entre acteurs aux réalités parfois différentes, permettre à la voix des agriculteurs d'être entendue, comprise et prise en compte par la société. La Normandie malgré la variété de ses terroirs, possède un tissu agricole relativement homogène lorsqu'on le compare à la disparité criante de l'hexagone. Travailler à la cohésion des exploitants agricoles s'initie dès l'installation. Au-delà des convictions individuelles, la capacité et l'entretien d'un

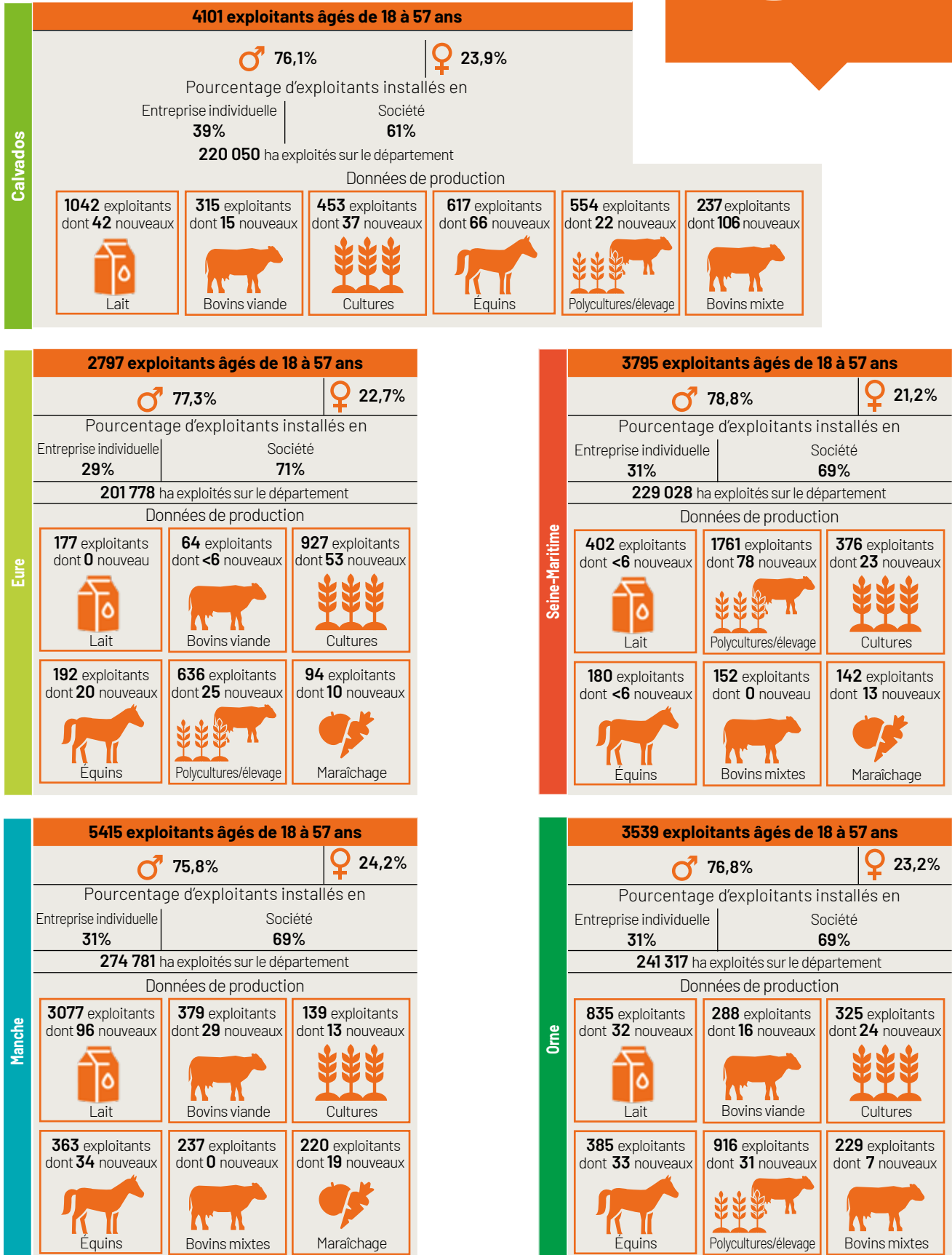
dialogue entre agriculteurs donnera à la profession l'opportunité de porter une voix crédible et forte sur des sujets transversaux comme :

- La souveraineté alimentaire,
- La création de valeur
- Le travail et l'emploi
- Le paysage
- Le bien-être animal

Renforcer le renouvellement des générations, c'est donc à la fois adapter les structures, ouvrir les parcours, renforcer la culture commune et affirmer une vision collective de l'agriculture de demain.

# PORTRAIT DE L'AGRICULTURE NORMANDE EN 2024

# 02



# 03

## REMPLACEMENT AGRICOLE EN 2024

Le taux de remplacement\* en 2024 est exceptionnellement élevé (90 %) en raison d'un nombre d'installations stables pour un nombre de départs à la retraite en forte baisse. La MSA explique cette chute par la réforme des retraites mise en place au 01/09/2023. De plus une conjoncture favorable depuis quelques années incite les agriculteurs à poursuivre leur activité plus longtemps. En moyenne de 2010 à 2023 le taux de remplacement s'établit entre 65 % et 70 %.

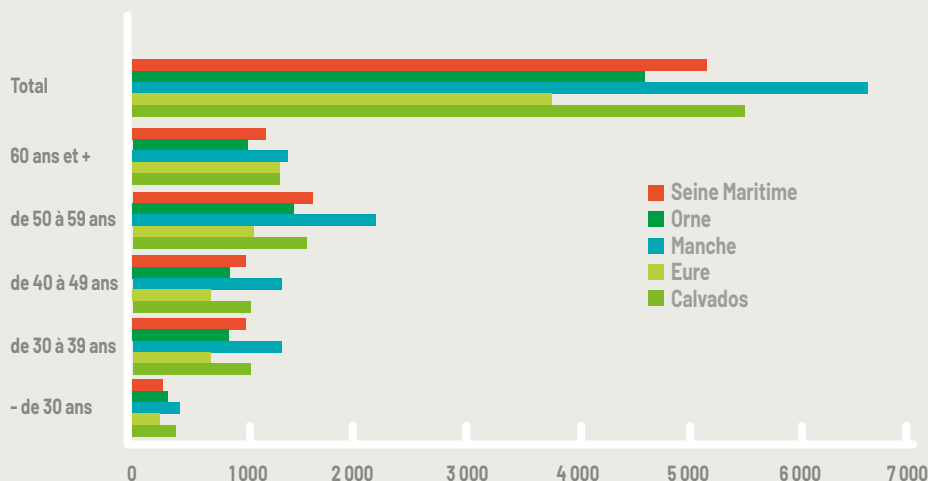
Taux de remplacement



Le taux de remplacement des exploitations spécialisées lait est plus faible (40 %) avec moins de 1 installation pour 2 départs à la retraite. Les exploitations avec plusieurs ateliers sont celles qui trouvent le plus facilement reprenneur avec un taux de remplacement de 72 %.

65 % des sorties du régime se font pour le motif de retraite dont 6 % maintiennent un statut de cotisant solidaire. 6 % réduisent leur activité et passent en cotisant solidaire sans départ en retraite. 24 % passent du statut de chef d'exploitation au statut de salarié. Parmi les exploitants qui passent salariés, 30 % restent sur l'exploitation dont ils étaient chef d'exploitation. 5 % des sorties de régime sont causées par un décès.

Pyramide des âges 2025



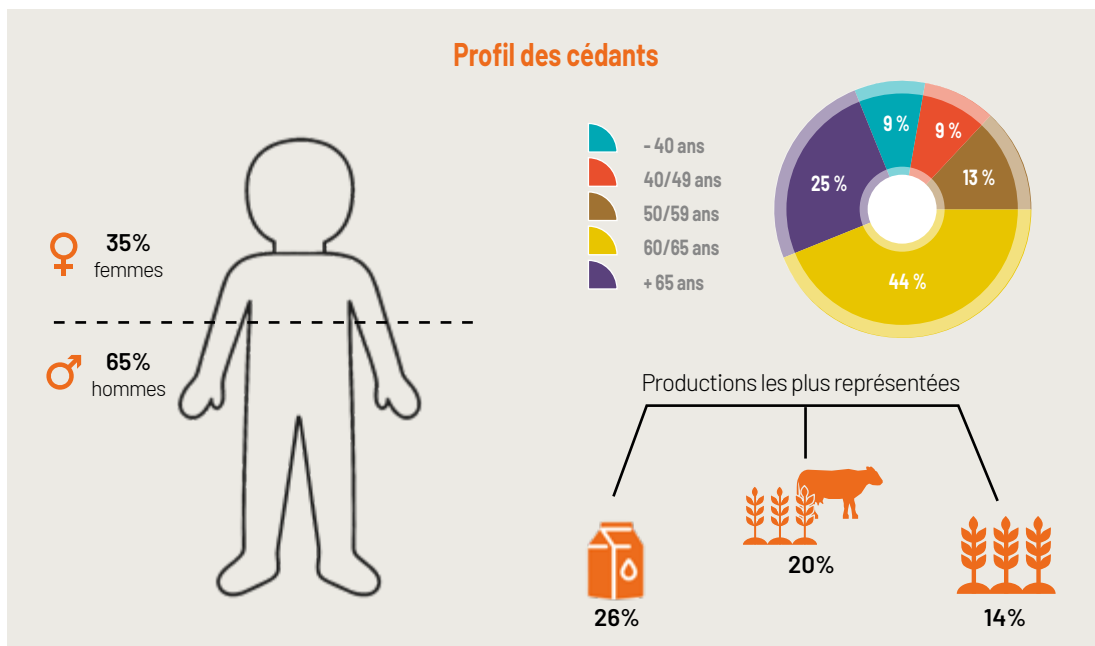
La dynamique est similaire dans tous les départements. La tranche des moins de 30 ans est faible avec 6 % des actifs agricoles. Cette donnée s'explique avec une moyenne de l'âge à l'installation supérieure à 30 ans. On constate une majorité d'actifs de plus de 50 ans (51 %) qui sont susceptibles de partir à la retraite dans les 15 prochaines années. 22 % ont déjà plus de 60 ans et, pour eux, le projet de transmission doit se réfléchir dès maintenant.

\* taux de remplacement = quantité d'agriculteurs remplacés après leur départ. (nombre d'installations totales / nombre de départs totaux x100).

# PROFIL DES CÉDANTS ET DES NOUVEAUX INSTALLÉS

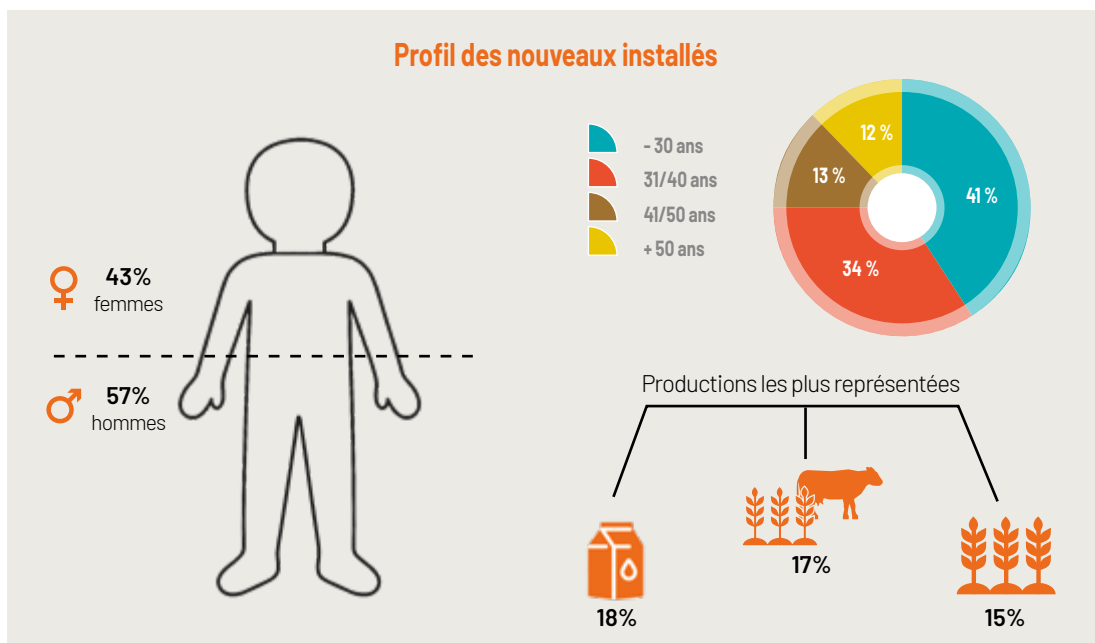
# 04

## Profil des chefs d'exploitation ayant quitté le régime en 2023 :



Donnée MSA 2023 (Dernières données disponibles)

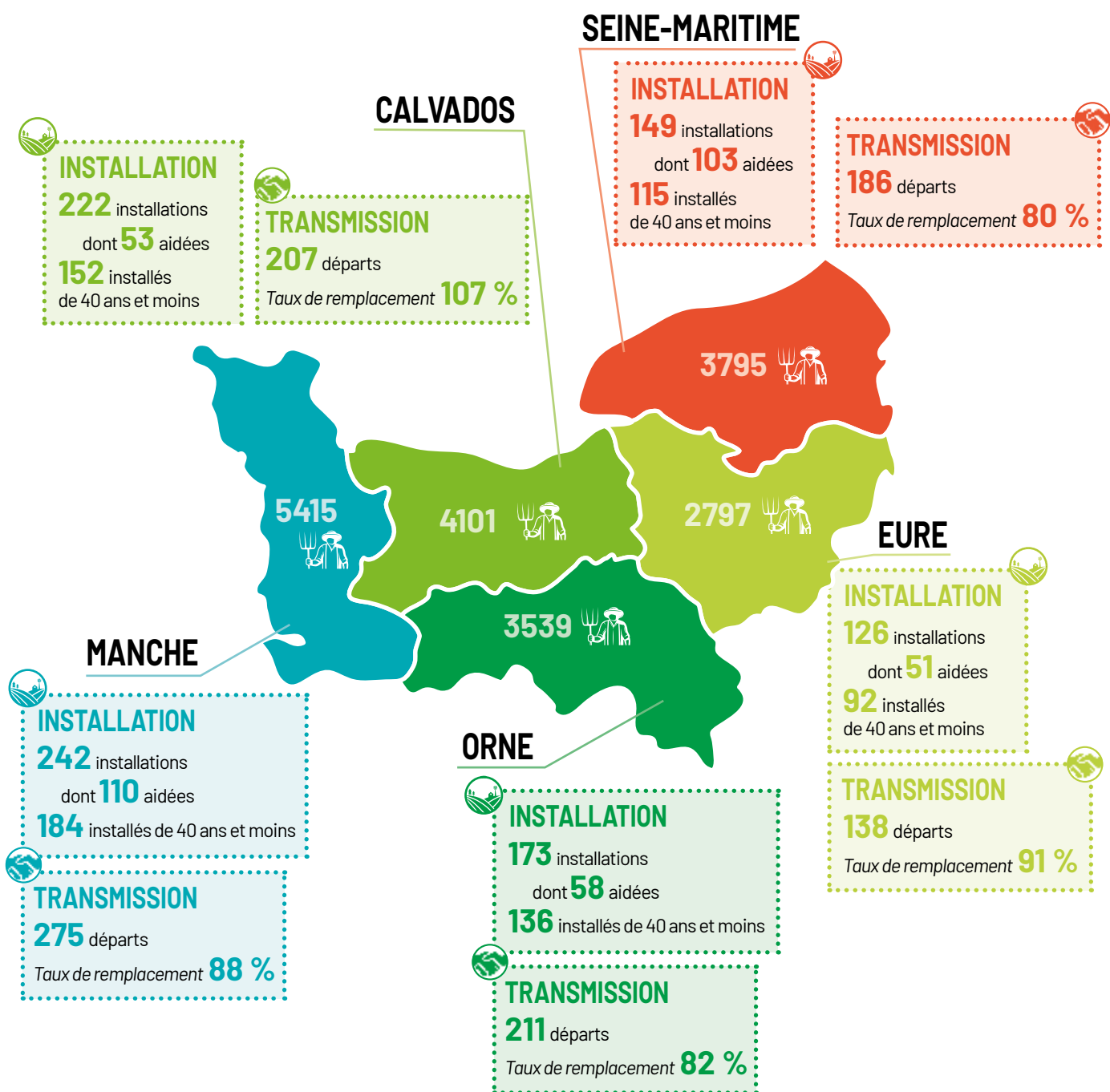
## Profil des chefs d'exploitation ayant intégré le régime en 2024 :



Donnée MSA 2024 (Dernières données disponibles)

# 05

# DYNAMIQUE INSTALLATION ET TRANSMISSION PAR DÉPARTEMENT



# JEUNES AGRICULTEURS



# L'AGRICULTURE DE DEMAIN, C'EST VOUS. VOUS PROTÉGER, C'EST NOUS.



EN NORMANDIE

# LA TRANSMISSION



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
NORMANDIE



Calvados  
LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE  
**L'EURE**  
*en Normandie*



LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT



rne  
LE DÉPARTEMENT



SEINE-MARITIME  
LE DÉPARTEMENT



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# UNE MOBILISATION COLLECTIVE, DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE



## Terres de Jim

Les Terres de Jim, c'est la plus grande fête agricole en plein air d'Europe, organisée chaque année par les Jeunes Agriculteurs. L'objectif : faire découvrir au grand public les coulisses de l'agriculture et valoriser nos terroirs. Cette année, la 11<sup>ème</sup> édition des Terres de Jim s'est déroulée pour la première fois en Normandie, du 12 au 14 septembre 2025, à Vieux-Manoir (76) et a attiré 75 000 visiteurs. L'occasion de mettre en lumière les métiers, les savoir-faire et les produits de l'agriculture française à travers plus de 100 animations et 200 exposants répartis sur une centaine d'hectares. Les Chambres d'agriculture de Normandie étaient présentes à

l'évènement et, côté transmission, les conseillers ont pu mettre en avant le Répertoire Départ Installation à travers un book des offres d'exploitation disponibles en Normandie. Ce support a permis de proposer des structures à reprendre aux porteurs de projet en recherche d'exploitation et de valoriser l'intérêt du RDI auprès des futurs cédants. Côté installation, la Région Normandie a mis à l'honneur la dynamique normande en invitant la première promotion des installés du dispositif NDI à venir témoigner sur le stand des Chambres d'agriculture de Normandie, en présence des partenaires de l'installation - transmission.

## Une action de repérage cédants en Seine-Maritime

Une proposition de rencontre en binôme conseiller Chambre d'agriculture de Normandie/technicien SAFER a été faite aux futurs cédants exploitant sur le secteur de la Communauté d'Urbanisme Le Havre Seine Métropole pour sensibiliser sur les questions de transmission ;

- 47 agriculteurs ont bénéficié d'un entretien téléphonique pour échanger sur leur projet de transmission ;
- 7 personnes ayant un besoin d'appui ont bénéficié d'un rendez-vous Chambres d'agriculture de Normandie /SAFER.

Face à l'enjeu de la sensibilisation des cédants, cette complémentarité d'expertise (réflexion globale sur le projet d'un côté, conseil foncier de l'autre) est un déterminant de la réussite. La formalisation d'un plan d'action personnalisé sur les étapes à enclencher et les points d'alerte à étudier, a donné des perspectives concrètes à chaque exploitant.

## Des outils pour accompagner les projets agricoles en normandie

Site Internet

### **installer-transmettre-normandie.fr**

Deux ans après son lancement, le site internet dédié à l'installation et à la transmission en Normandie s'impose comme une vitrine incontournable de la dynamique régionale. Financé par la Région Normandie et porté collectivement par un consortium de six partenaires (Chambres d'agriculture de Normandie, JA, ARDEAR, Terres de Liens, Bio en Normandie et CIVAM), il fédère aujourd'hui plus d'une trentaine d'acteurs de l'installation-transmission et des filières normandes. Avec **16 713 visites au 31 décembre 2025, 58 publications et 42 événements relayés,**

il répond pleinement aux besoins d'information, d'orientation et de sensibilisation de tous les profils de porteurs de projet comme des cédants. Son succès est également confirmé par son usage : **25 % des porteurs de projet prennent désormais rendez-vous au Point Accueil Installation via cette plateforme**, tandis que les cédants représentent **50 % des consultations**. Unique en France, cette initiative collective s'impose comme un outil de référence, accessible, lisible et partagé, au service du renouvellement des générations en agriculture.

### **Groupe Facebook « S'installer en agriculture en Normandie »**

Le groupe Facebook dédié à l'installation et à la transmission s'affirme comme un relais efficace d'actualités et d'opportunités pour tous les publics. Il diffuse régulièrement des informations clés et valorise les offres du Répertoire Départ Installation (RDI), notamment durant la Quinzaine de la transmission, avec une publication quotidienne.

Avec 1051 abonnés au 31 décembre 2025, cette page constitue un canal de communication dynamique et accessible, renforçant la visibilité des actions menées en Normandie.

## 10<sup>ème</sup> édition de la quinzaine de la Transmission-Reprise

«Du 14 au 28 novembre 2025, à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition de la Quinzaine de la Transmission Reprise, les Chambres d'agriculture de Normandie et ses partenaires se sont mobilisés sur la thématique de la transmission à travers différentes actions décrites plus précisément juste après :

- le repérage cédants
- l'organisation de 2 sessions de notre formation «Préparer ma retraite et réussir ma transmission»
- la mise en place de 2 cafés transmission



### Repérage cédants :

- **450 agriculteurs de plus de 57 ans** ont été contactés par téléphone pour échanger sur leur projet de transmission et sur leurs questionnements en cours.

- Ce qui a donné lieu à, **107 rendez-vous en face à face** en novembre et décembre 2025 **entre les conseillers transmission et de futurs cédants** dans les 18 antennes des Chambres d'agriculture de Normandie pour répondre à leurs besoins de conseil et planifier les prochaines étapes de leur projet de transmission ;

- **63 rendez-vous ont été couplés à un point retraite assuré par un conseiller MSA**, à partir du relevé de carrière de l'exploitant.

### Témoignage

**Formation transmission ; trois jours pour aborder l'ensemble des sujets à étudier pour mener à bien son projet de cession : droits à la retraite, aspects juridiques et fiscaux, devenir du foncier, évaluation de son entreprise et projet de vie après la transmission.**

Mr DUQUESNEY, 58 ans, éleveur laitier dans le Sud Manche avec son épouse, nous partage son retour sur la formation transmission : *« Avec mon épouse, nous sommes très satisfaits d'avoir participé à cette formation. »*

*« C'est à faire en amont pour réfléchir à son projet de transmission ».*

*« D'y aller en couple ou avec son associé, même s'il n'est pas prêt à partir, est enrichissant, permet d'échanger et de construire le projet. »*

*« C'est varié, complet et dense. Après chaque journée, nous avons retenu bien plus que 1 à 2 points importants. Le groupe est important, nous partageons nos différentes situations, et cela déclenche des questions. »*

*« Tout cela dans une ambiance conviviale ! Je recommande cette formation !*



### Cafés transmission

**Deux cafés transmission ont été organisés par les Chambres d'agriculture de Normandie :**

- un le 24/11 à Alençon, en collaboration avec la Communauté d'Urbanisme d'Alençon

- un le 04/12 dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Lisieux, avec la participation de la MSA, un notaire, la SAFER, Terre de Liens, les CIVAM, Bio en Normandie.

Une quarantaine d'agriculteurs a participé à ces cafés : un

après-midi d'informations sur les questions principales liées à la transmission (les démarches, la retraite, les aspects juridiques et patrimoniaux, l'évaluation d'entreprise et les impacts fiscaux, le Répertoire Départ Installation), et un temps d'échanges en face à face avec les partenaires présents, disponibles pour répondre aux questions des participants.

# INFOS ET ACCOMPAGNEMENTS A LA TRANSMISSION



## Point info Transmission

### Point Info Transmission en Normandie

L'année 2025 confirme la place centrale du Point Info Transmission (PIT) dans l'accompagnement des agriculteurs engagés dans une réflexion sur la transmission de leur exploitation agricole.

### Information et Orientation

Les données 2020-2025 montrent une progression globale des sollicitations, avec des variations territoriales. Avec **384** contacts enregistrés en Normandie, l'activité demeure soutenue et s'inscrit dans une tendance d'évolution significative par rapport aux années précédentes. Le niveau de 2025 se rapproche du pic de 2023 (403), année particulièrement élevée.

Nombre de personnes accueillies au Point information Transmission						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
2025	56	41	123	75	89	384
2024	52	38	122	111	48	371
2023	72	39	115	119	58	403
2022	69	25	106	105	28	333
2021	44	10	110	101	10	275
2020	29	10	87	62	11	199

Les thèmes abordés lors des entretiens par les exploitants agricoles au PIT témoignent de problématiques variées. Les plus récurrents en 2025 sont :

- de **l'information générale**, forte demande d'entrée dans la démarche représentant 53 % des demandes ;
- de **l'accompagnement** vers un repreneur ;
- de la **clarification du projet** (aide à la décision).

Cette distribution des thèmes montre que le PIT ne se limite plus à une fonction d'information technique mais qu'il occupe désormais un rôle d'accompagnement global sur les enjeux personnels et professionnels de la transmission.

### Des contacts téléphoniques aux rendez-vous transmission

Une part significative des agriculteurs ayant contacté le PIT a été orientée vers un accompagnement en **rendez-vous transmission** (61 % des PIT débouchant sur un rendez-vous). En 2025, **235** rendez-vous ont été réalisés, soit une évolution de **17 points en plus** par rapport à 2024 (163). Cette transition du premier contact vers un suivi personnalisé est un indicateur structurant de l'efficacité du dispositif :

- Elle montre que les échanges initiaux permettent d'identifier des besoins concrets et d'engager les cédants dans une démarche d'action.
- Elle traduit la confiance des agriculteurs dans



l'accompagnement proposé.

- Elle renforce la cohérence du parcours Transmission offert par les Chambres d'agriculture de Normandie avec le soutien de la Région Normandie, depuis l'information jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.

Les rendez-vous ont principalement porté sur l'établissement d'un **diagnostic transmission**, la définition d'un **scénario de reprise**, ou encore la préparation des **démarches juridiques et fiscales**.

Les tendances observées cette année invitent à consolider le rôle du PIT sur plusieurs leviers :

- Renforcer la sensibilisation pour encourager une

prise de contact précoce.

- Développer des outils pédagogiques pour répondre aux questions récurrentes (valorisation, recherche de repreneur, démarches juridiques).
- Accompagner davantage les aspects humains, dimension essentielle dans la réussite des transmissions.

Alors que la démographie agricole continue de se transformer, le PIT occupe une place stratégique. Les résultats de 2025 témoignent de sa capacité d'adaptation et de sa pertinence dans l'accompagnement des cédants à chaque étape de leur réflexion.

# 03

# LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

## LES CHIFFRES NORMANDS :

Près de

**153 000**

consultations au niveau normand

Plus de

**4 500**

vues pour une seule offre !

**195**

offres ont été diffusées sur le site en 2025

Le Répertoire Départ Installation (RDI) est un outil national structurant au service de la transmission des exploitations agricoles. Il a pour objectif de sécuriser et faciliter les projets de transmission en mettant en relation les agriculteurs cédants, ou à la recherche d'associés, avec des candidats à l'installation porteurs d'un projet agricole. Véritable dispositif d'accompagnement, le RDI permet d'anticiper les cessations d'activité et de favoriser le renouvellement des générations en agriculture.

Le site [www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com) constitue la vitrine de l'ensemble des offres d'exploitation ou d'association enregistrées au RDI, illustrant la diversité des systèmes, des productions et des territoires. Il offre aux candidats à l'installation un accès centralisé aux opportunités disponibles et leur permet de prendre directement contact avec le conseiller transmission en charge du dossier. Ce lien humain, au cœur du dispositif, garantit un accompagnement personnalisé et sécurisé à chaque étape du projet.

**En 2025, le site a enregistré 2 878 665 consultations des annonces « offres d'exploitation », confirmant son rôle de référence nationale.**

Il est largement relayé par les partenaires institutionnels engagés dans le renouvellement des générations en agriculture.

Le site permet une diffusion détaillée des offres, associée au contact du conseiller transmission en charge du RDI, garant de la mise en relation avec les candidats à l'installation inscrits au niveau régional.

Ouvert à tous les visiteurs, il offre une consultation des annonces selon différents critères (secteur géographique, productions, surface, prix, logement...).

Les annonces sont anonymes et les prises de contact s'effectuent directement auprès du conseiller transmission.



## L'OEIL DE L'EXPERT :

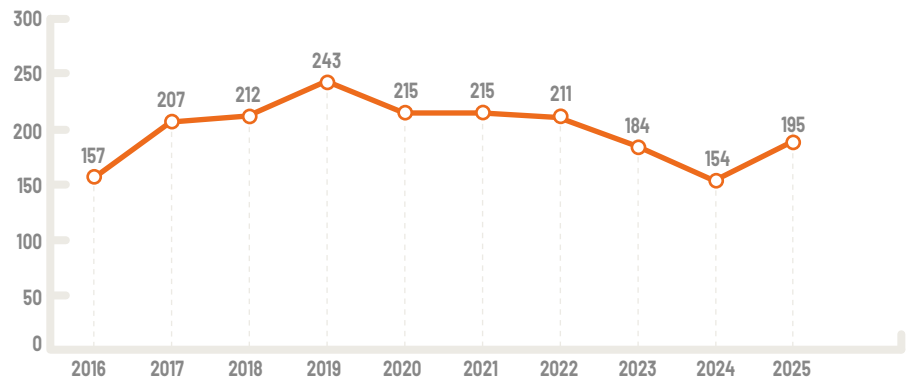
Ce site est le moyen de faire connaître son projet de transmission avec l'accompagnement du conseiller transmission de son département, et de rencontrer des candidats qui souhaitent s'installer.

# Les exploitations proposées au RDI

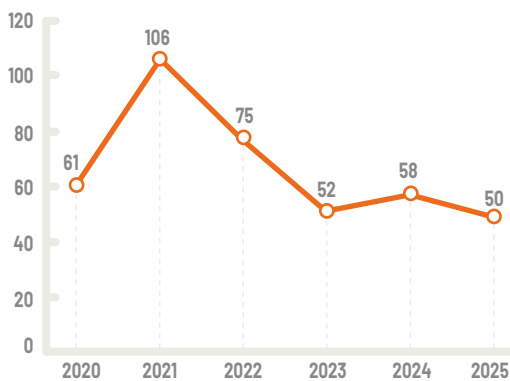
**50 nouvelles offres** (cession directe ou recherche d'associé) ont été inscrites en 2025 sur **195** exploitations disponibles au RDI.

Il y a eu moins de publications d'offres que l'année précédente. Le nombre global d'offres a augmenté en raison d'une plus grande difficulté à trouver des repreneurs pour de multiples raisons (productions peu attractives, recherche d'associé, manque de maturité des projet, ou encore, la reprise importante de capitaux...).

## Évolution du nombre d'exploitations au RDI en Normandie



## Évolution du nombre de nouvelles offres en Normandie



Sur les 50 nouvelles offres inscrites en 2025, on dénombre 62 ateliers (significatifs), soit environ 1,2 ateliers par exploitation en moyenne.



## Ateliers de production présents (et pourcentage de présence dans les offres) sur les 50 exploitations inscrites au RDI en 2025

Productions principales	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
Lait	7	70 %	0	0 %	9	47 %	2	22 %	5	56 %	23	46 %
Grandes cultures	1	10 %	0	0 %	3	16 %	3	33 %	0	0 %	7	14 %
Viande bovine	2	20 %	0	0 %	6	32 %	2	22 %	3	33 %	13	26 %
Autres productions animales (porcs, volailles, équins...)	2	20 %	0	0 %	2	11 %	2	22 %	3	33 %	9	18 %
Autres productions végétales (Marachage, horticulture, arboriculture...)	2	10 %	3	100 %	2	11 %	2	22 %	2	22 %	10	20 %

En termes de systèmes de production proposés, le secteur laitier reste largement majoritaire (46 % des nouvelles offres détiennent un atelier laitier). Dans 14 % des offres, il y a un atelier « grandes cultures » mais cela ne représente pas la réalité des exploitations normandes. En effet, les exploitations dont l'atelier majoritaire est « grandes cultures » passe rarement par le RDI pour trouver un repreneur : le bouche à oreille suffit.

# Motifs d'inscription des exploitations au RDI

Les cédants inscrits au RDI en 2025 cherchent un repreneur, car :

- 58 % d'entre eux partent en retraite ;
- 16 % arrêtent totalement ou partiellement leur activité agricole en cours de carrière : reconversion professionnelle ou cessation d'une partie de l'exploitation ;
- 8 % cherchent un associé ;
- 18 % sont contraints de céder leur exploitation en raison de problèmes de santé ou décès avec dans ce cas une urgence à trouver un repreneur pour maintenir l'outil fonctionnel.

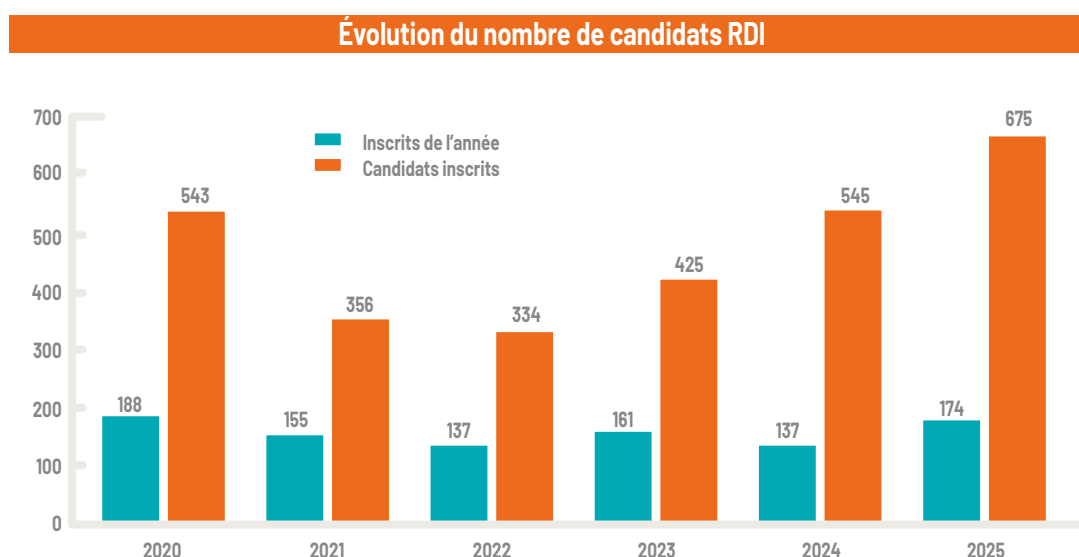
Les motifs d'inscription au RDI par département					
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime
Retraite	70 %	33 %	63 %	78 %	22 %
Reconversion professionnelle	10 %	0 %	26 %	0 %	22 %
Recherche d'associé	10 %	0 %	5 %	0 %	22 %
Autres (santé, décès...)	10 %	67 %	5 %	22 %	33 %

## Recherche d'une exploitation au RDI

Le profil des candidats qui recherchent une exploitation par le biais du RDI évolue assez peu. En moyenne, ils sont âgés de 35 ans. Ce sont des hommes à 77 %.

Évolution du profil des candidats					
	2021	2022	2023	2024	2025
Age moyen	33	34,5	35,5	33	35
Homme	75 %	78 %	76 %	77 %	77 %
1 <sup>er</sup> installation	85 %	82 %	81 %	81 %	84 %

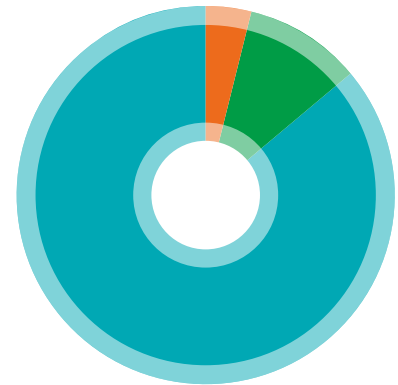
**675** candidats sont répertoriés au total au RDI, dont **174** inscrits au cours de l'année 2025. On observe une augmentation du nombre de nouveaux inscrits par rapport aux 4 années antérieures.



Le nombre de candidats originaires de Normandie et des départements limitrophes est en forte hausse, tandis que le nombre de candidats provenant des départements non limitrophes ou de l'étranger est en baisse.

## Origine des candidats RDI

## Les motifs d'inscription au RDI en Normandie



- **76 %** des candidats au RDI sont originaires de Normandie
- **13 %** des candidats au RDI viennent des départements limitrophes
- **11 %** des candidats au RDI viennent de départements français non limitrophes ou de l'étranger

## Les projets des candidats inscrits au RDI

Reprise d'exploitation	64 %
Reprise pour association	25 %
Association	6 %
Sans préférence	5 %

Les candidats au RDI ont toujours majoritairement des projets d'installation en production laitière. On constate toutefois un léger regain d'intérêt pour la production de viande bovine, ainsi qu'un moindre intérêt pour la production « grandes cultures », en lien avec la conjoncture.

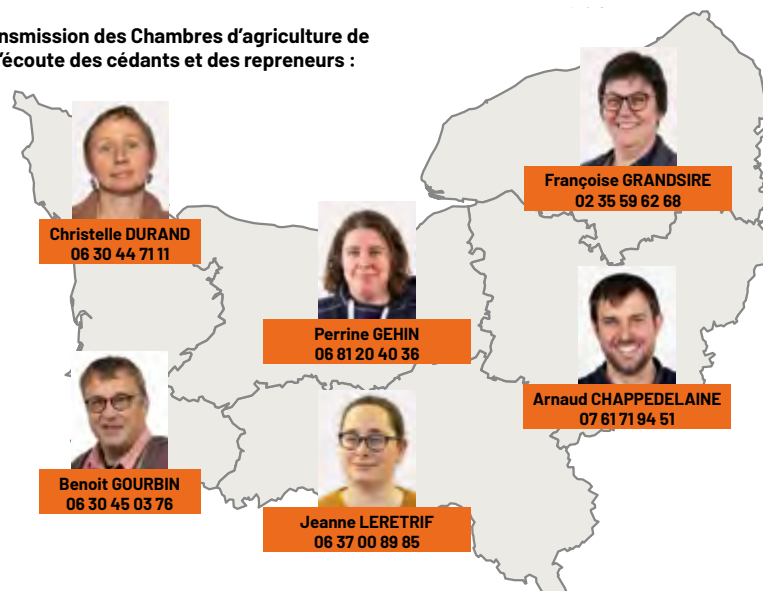
La plupart des candidats s'inscrivent au RDI dans l'optique d'une première installation.

31 % des candidats au RDI ont un projet d'association mais la plupart (25 %) ont un projet avec un tiers (souvent déjà installé) qu'ils connaissaient avant de se lancer dans la recherche d'exploitation (projet de couple, projet d'association avec les parents...).

## Productions principales recherchées par les candidats depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Lait	56 %	59 %	54 %	47 %	46 %	46 %
Grandes cultures	7 %	10 %	11 %	9 %	13 %	9 %
Maraîchage, horticulture, arboriculture	8 %	11 %	9 %	6 %	8 %	6 %
Viande bovine	7 %	7 %	7 %	13 %	6 %	10 %
Porc, volailles, équins...	14 %	10 %	13 %	18 %	17 %	16 %
Polyculture élevage	7 %	2 %	6 %	6 %	10 %	13 %

Les conseillers transmission des Chambres d'agriculture de Normandie sont à l'écoute des cédants et des repreneurs :



# 04

## STAGE DE PRÉ-INSTALLATION

### Les stages de pré-installation, une période de travail en commun avant l'installation

Les stages de pré-installation constituent une véritable phase de transition, pensée comme un temps de collaboration « gagnant-gagnant » entre cédant et repreneur.

#### Ils permettent :

- **Aux futurs chefs d'exploitation** de partager le quotidien de l'exploitation, de se l'approprier progressivement et de s'intégrer dans leur futur environnement socio-professionnel ;
- **Aux cédants** de transmettre leur savoir-faire et leur expérience, tout en amorçant un retrait progressif de l'activité.

Cette période offre également un cadre propice à l'affinement du projet de reprise, en amont de l'installation, tant sur les aspects techniques que financiers et humains.

#### Deux dispositifs cohabitent :

- **Le stage créateur d'entreprise**

Ce dispositif est accessible aux porteurs de projet bénéficiaires de l'ARE (Aide au Retour à l'Emploi).

- **Le contrat de parrainage**

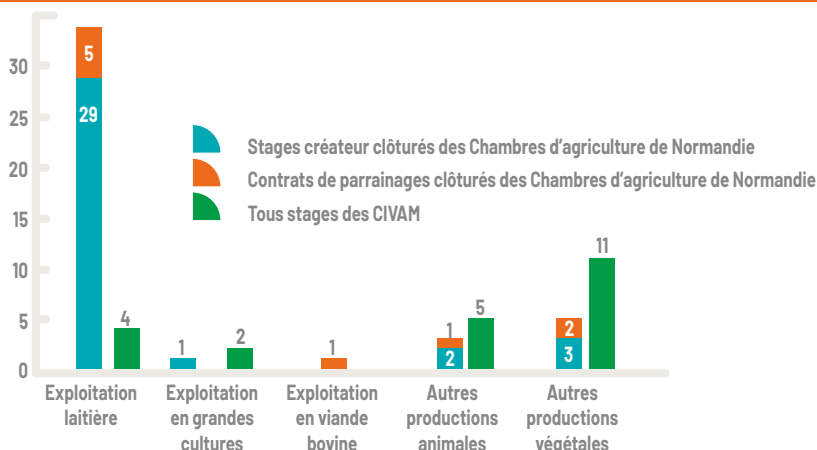
Financé par la Région Normandie, ce dispositif s'adresse aux porteurs de projet :

- Non bénéficiaires d'allocations France Travail ;
- Ayant un diplôme agricole ou une expérience significative en agriculture
- Avec un projet d'installation hors cadre familial.

La durée du contrat varie de **3 mois minimum à 12 mois maximum**.

Chiffres 2025				
	Stage créateur d'entreprise		Contrat de parrainage	
	Chambre d'agriculture de Normandie	CIVAM	Chambre d'agriculture de Normandie	CIVAM
Nombre de conventions signées	34	9	10	6
Nombre de stages clôturés	35	15	9	7
Durée moyenne des stages clôturés (en jours)	256	202	301	240
Nombre d'installation (en 2025)	NC	10	6	2

#### Répartition des systèmes de production des stages clôturés



# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

## Préparer ma retraite et réussir ma transmission

Je veux transmettre  
mon exploitation et bien vivre  
ma retraite

Flashez  
pour découvrir



Crédit : Adobe Stock - Toutes diffusions et reproductions interdites - © Chambres d'agriculture de Normandie - Agrément N° IF01762 - DIRCOM - GM - Mars 2026

## Accélérateur de compétences



Organismes agréés par le Ministère  
en charge de l'agriculture pour  
le conseil phytopharmaceutique  
sous le N° IF01762

www.afnor.org  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
www.chambres-agriculture.fr

**Dates des sessions à consulter  
sur notre site Internet**

**Renseignements et inscriptions :  
06 45 88 77 55 - normandie.chambres-agriculture.fr**

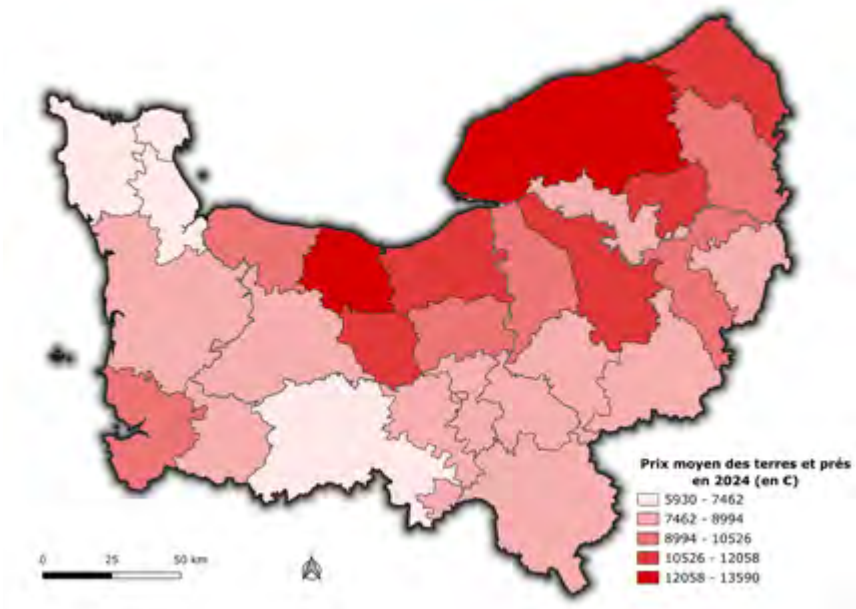


# 05

## ACCÈS AU FONCIER, L'UNE DES CLEFS DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Les SAFER sont des sociétés à but non lucratif créées par la loi d'orientation agricole de 1960 pour organiser et réguler le marché foncier rural. Elles interviennent pour protéger les terres agricoles, améliorer les structures foncières et favoriser l'installation et la transmission des exploitations. Grâce à leurs outils – observation du marché, acquisitions, rétrocessions et droit de préemption – elles orientent le foncier vers des projets d'intérêt général. Actrices clés de l'aménagement rural, elles accompagnent aussi les collectivités et contribuent à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

### Analyse des prix du foncier en Normandie



La carte des prix moyens des terres 2024 met en évidence une **forte hétérogénéité foncière en Normandie**, avec des valeurs comprises entre 5 190 € et plus de 11 600 €/ha. L'Ouest de la région, notamment plusieurs secteurs de la Manche, présente les **prix les plus faibles**, tandis que l'Est et le Centre-Est se distinguent par des niveaux de prix **nettement plus élevés**, dépassant régulièrement 10 400 €/ha. Cette répartition dessine un **gradient Est-Ouest marqué**, avec un foncier plus accessible à l'Ouest et plus tendu à l'Est.

Les évolutions de prix entre 2019 et 2024 confirment et accentuent ces contrastes :

- **Calvados : +15 % ;**
- **Eure : +14 % ;**
- **Manche : +10 % ;**
- **Orne : +6 % ;**
- **Seine-Maritime : +16 %.**

Les départements déjà les plus valo-

risés sont aussi ceux qui connaissent les hausses les plus marquées, renforçant les tensions existantes sur l'accès au foncier. Ces dynamiques ont un impact direct sur l'installation. Dans les zones les plus chères, le coût d'acquisition du foncier constitue un **frein majeur** pour les porteurs de projet, notamment pour les systèmes nécessitant une forte surface de base. Les hausses enregistrées dans l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados accentuent cette pression, rendant les installations hors cadre familial ou à capitaux modestes particulièrement complexes. Le risque est un **recul des installations complètes** au profit de reprises partielles ou de compléments d'activité.

La transmission est également affectée. Dans les zones les plus valorisées, la hausse du prix des terres augmente le capital transmis, ce qui peut favoriser des reprises par des exploitations déjà installées ou des structures en expan-

sion. En revanche, cela peut **écarter des candidats repreneurs** dont les capacités financières sont limitées, conduisant à des reprises segmentées ou à des agrandissements, au détriment du renouvellement des générations.

À l'inverse, les départements où les hausses sont plus modérées – **Manche (+10%)** et surtout **Orne (+6%)** – conservent des **conditions d'accès plus favorables**. Ces territoires représentent un potentiel important pour maintenir un niveau d'installation satisfaisant, notamment pour les systèmes herbagers.

Ces tendances dessinent un risque de **polarisation régionale** :

- à l'Est, une agriculture plus capitalisée, avec des installations plus sélectives et des reprises plus concurrentielles ;
- à l'Ouest, des territoires plus accessibles mais qui doivent veiller à maintenir leur attractivité pour éviter des difficultés de transmission.

# Attribution SAFER

## la SAFER en quelques chiffres

**3 616**  
Nombre de candidatures

**982**  
Nombre d'attributions

Taux de conversion  
**27,16 %**

**194**  
Nombre total de demandes  
satisfaites

**64**  
Nombre d'installations aidées

**130**  
Nombre d'installations non aidées

**678**  
Ha pour les installations aidées

**1 488**  
Ha pour les installations non aidées

L'analyse des attributions de foncier réalisées pour des candidats à l'installation en Normandie met en évidence des dynamiques territoriales contrastées mais globalement soutenues. Sur l'ensemble de la région, 194 porteurs de projet ont bénéficié d'une attribution, représentant 2 166 hectares mobilisés pour l'installation agricole. La surface moyenne attribuée, d'environ 11 hectares, témoigne de projets principalement orientés vers des exploitations de taille moyenne, souvent en complément d'autres moyens d'accès au foncier (fermage, reprises familiales, achats privés...).

Le Calvados apparaît comme l'un des départements les plus dynamiques, avec 68 attributions totalisant 834 hectares. Le Pays d'Auge se distingue particulièrement grâce à des surfaces attribuées plus importantes, traduisant des projets d'installation nécessitant davantage de foncier. À l'inverse, le Bessin et le Bocage présentent des volumes plus modestes,

mais contribuent à un tissu diversifié de projets.

Dans l'Eure, la situation est plus morcelée : 34 attributions pour 297 hectares, soit la surface moyenne la plus faible de la région. Plusieurs territoires, notamment le Vexin normand ou la Vallée de la Seine, se caractérisent par de petites surfaces attribuées, souvent liées à des reprises partielles ou à des installations progressives.

La Manche, avec 40 attributions et 435 hectares, est tirée par le Bocage de Coutances et Saint-Lô, où les surfaces attribuées sont plus importantes. Cette dynamique reflète l'attractivité de zones d'élevage où la reprise de foncier reste un enjeu fort pour maintenir les systèmes de production.

L'Orne présente également 34 attributions pour 383 hectares, mais avec certaines opérations de grande ampleur,

notamment dans les Plaines d'Alençon et d'Argentan, où des installations portent sur des surfaces conséquentes. Le Perche ornais contribue également fortement au volume départemental.

Enfin, la Seine-Maritime, avec 18 attributions pour 218 hectares, se caractérise par un nombre plus limité de dossiers mais des projets significatifs, en particulier dans le Pays de Caux et la Vallée de la Seine.

Au total, ces données illustrent un maillage territorial dense, dans lequel l'attribution de foncier constitue un levier essentiel pour sécuriser l'installation et favoriser le renouvellement des générations. Elles confirment également la diversité des contextes normands, entre territoires à forte pression foncière, zones d'élevage nécessitant de la surface, et espaces plus fragmentés où les projets se construisent par paliers.

# CAP sur la Transmission & l'Installation !

**EN 2025 :**

**194**

ATTRIBUTIONS CONCOURANT A  
L'INSTALLATION



**POUR UNE SURFACE TOTALE DE 2166 HECTARES  
SOIT 30 % DES SURFACES RETROCEDEES PAR LA  
SAFER**



**La Safer contribue au renouvellement des générations  
agricoles en facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs.**

# L'INSTALLATION



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
NORMANDIE



Calvados  
LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE  
**LEURE**  
*en Normandie*



LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT



rne  
LE DÉPARTEMENT



SEINE-MARITIME  
LE DÉPARTEMENT



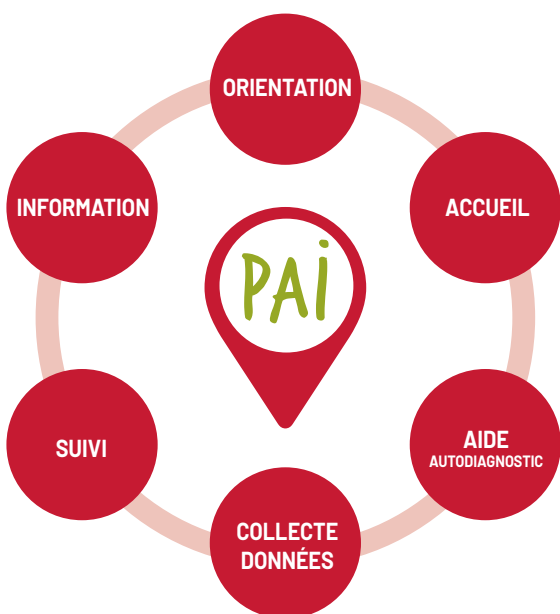
CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# 01

## LE POINT ACCUEIL INSTALLATION en Normandie

**PAI** S'installer  
en agriculture

Le Point Accueil Installation (PAI) est LE guichet unique d'accueil de tous les porteurs de projet (PP) à l'installation, quel que soit la nature de leur projet et le niveau d'avancement de leurs réflexions. Plus de six personnes franchissent les portes du PAI chaque jour ouvré. L'une des missions du PAI est d'orienter les PP vers des partenaires de l'installation (plus de 30 en Normandie) qui les aideront à faire mûrir et aboutir leurs projets.



**32 ans d'âge moyen** =  
**40 % de femmes** ▲  
**45 % d'origine agricole** ▼  
**47 % titulaires de la CPA** ▼  
**33 % salariés agricoles** ▼

### 1 484 contacts au PAI en 2025

Nombre de personnes accueillies au Point Accueil Installation						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
2015	195	66	234	235	146	876
2016	204	165	186	252	131	938
2017	241	166	349	232	160	1148
2018	266	267	344	237	204	1318
2019	242	202	339	251	171	1205
2020	270	213	388	270	244	1385
2021	340	184	433	244	265	1466
2022	274	160	361	260	263	1318
2023	323	195	427	272	345	1562
2024	380	165	377	309	293	1524
2025	349	189	389	290	267	1484

L'année 2025 présente une légère baisse de fréquentation par rapport à 2024, cependant l'Eure et la Manche présentent une augmentation de la fréquentation. Les 3 autres départements normands ont retrouvé une activité proche des années antérieures.

L'âge moyen des candidats passés au PAI n'a pas varié depuis plusieurs années et reste proche de 32 ans.

En 2025 comme en 2024, le nombre de femmes passées par le PAI reste à près de 40 %.

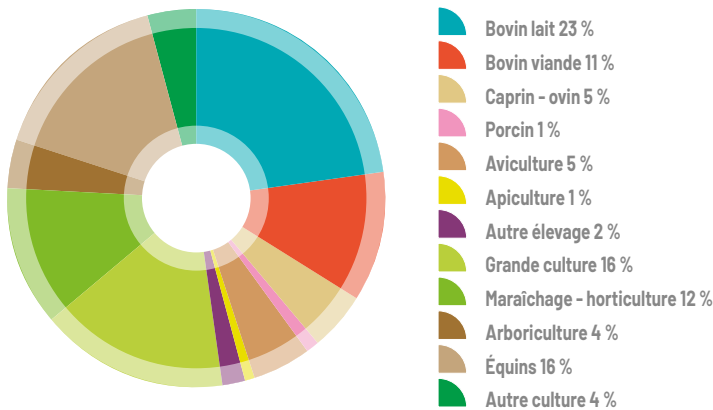
En 2025, les candidats sont majoritairement titulaires de la CPA mais plutôt non issus du milieu agricole, ce qui peut traduire une proportion de reconversions professionnelles en légère hausse.

## La filière laitière toujours plébiscitée

Comme les années précédentes, la production laitière reste la production la plus représentée dans les projets.



### Productions envisagées au PAI



16 % des projets en AB

35 % des projets avec transformation

42 % des projets en circuits courts

### ENQUÊTE DE SATISFACTION

Les porteurs de projet mettent en avant la « très bonne écoute », le « bon accueil » et le « professionnalisme » des conseillers du PAI, qu'ils décrivent comme « disponibles », « accessibles » et « très compétents ». Ils apprécient des « réponses claires et rapides », des « informations précises » et des « renseignements complets », ainsi qu'une « centralisation des infos avec un contact direct avec une personne ».

Le PAI est perçu comme un temps structurant qui « permet de rassurer et de clarifier le projet », de « comprendre quelles sont les différentes étapes vers l'installation » et de « connaître le déroulé du parcours 3P ». Les porteurs de projet soulignent l'intérêt d'« avoir une feuille de route », un « bon aperçu des prochaines étapes à suivre » et des « conseils sur l'installation et les points importants liés à cette question ».

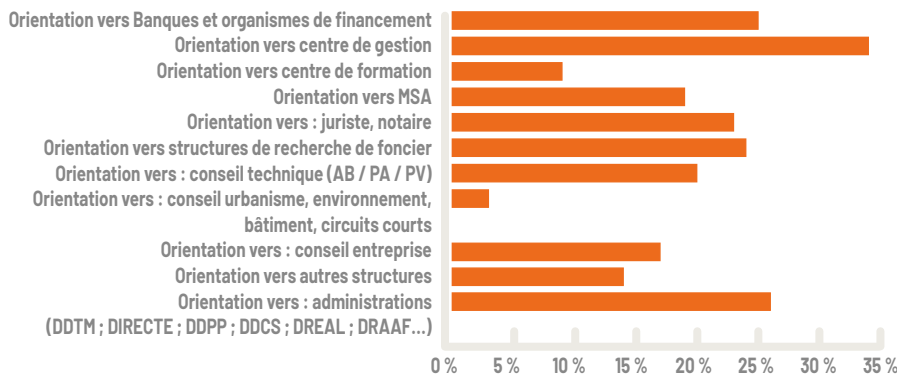
La proximité des conseillers, avec des rendez-vous « dans l'agence locale », leur capacité à « s'adapter au projet », à « orienter vers les bons interlocuteurs » et à apporter un « bon accompagnement et une transmission d'informations » sont également identifiées comme des points forts. En résumé, le PAI est jugé « indispensable » pour engager sereinement un projet d'installation.

## Attrait confirmé pour la transformation et les circuits-courts

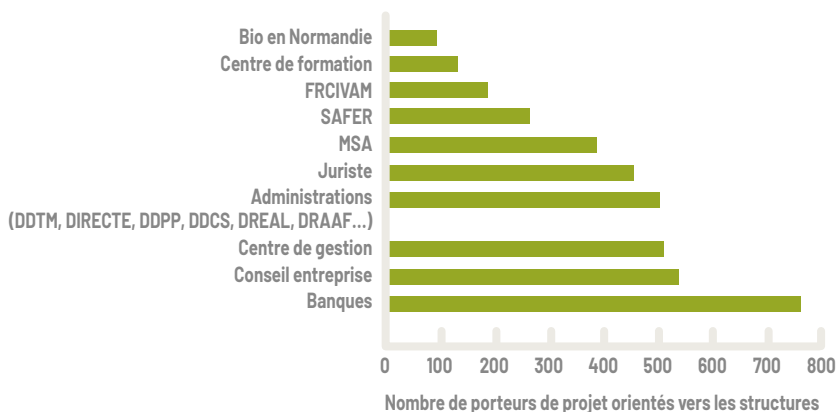
Les projets avec transformation bondissent (de 27 à 35 %), traduisant une volonté affirmée des PP de maîtriser leurs produits et leurs débouchés.

La crise du bio se ressent au PAI : 16 % des PP reçus en 2025 avaient un projet AB, contre 20 % en 2024 et 2023.

### Les orientations vers les partenaires de l'installation



### Top 10 des orientations partenaires



## En moyenne, 2,8 orientations vers des partenaires de l'installation.

Le PAI est le point de départ vers l'installation. Selon les questions que se posent les porteurs de projets, le stade de maturation du projet ou les besoins à combler, le conseiller du PAI est amené à les orienter vers des partenaires : centres de formation (pour l'acquisition d'un diplôme), structures d'accompagnement (centre de gestion, banque...), interlocuteurs référents dans un domaine spécifique (conseil technique, référent réglementaire ou juridique, financeurs, administration, partenaires sociaux...)

# 02

## LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

### Acquérir et renforcer ses compétences pour entreprendre



Le Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisée (CEPPP) est labellisé au niveau national depuis 2018, garantissant un accompagnement cadré et structuré. En Normandie, chaque département dispose de son CEPPP au sein des Chambres d'agriculture de Normandie.

Lors de l'entretien, le porteur de projet rencontre deux conseillers dont la mission est clairement définie. L'objectif

est de l'aider à acquérir toutes les compétences nécessaires pour construire et maîtriser un projet solide, qu'il s'agisse des dimensions entrepreneuriales, techniques ou humaines.

Cet entretien est incontournable pour obtenir les aides nationales à l'installation (Aides Normandie Démarrage Installation), mais il reste ouvert à tous. Toute personne souhaitant faire le point, ajuster ou sécuriser ses compétences ou

son projet peut être reçu par le CEPPP.

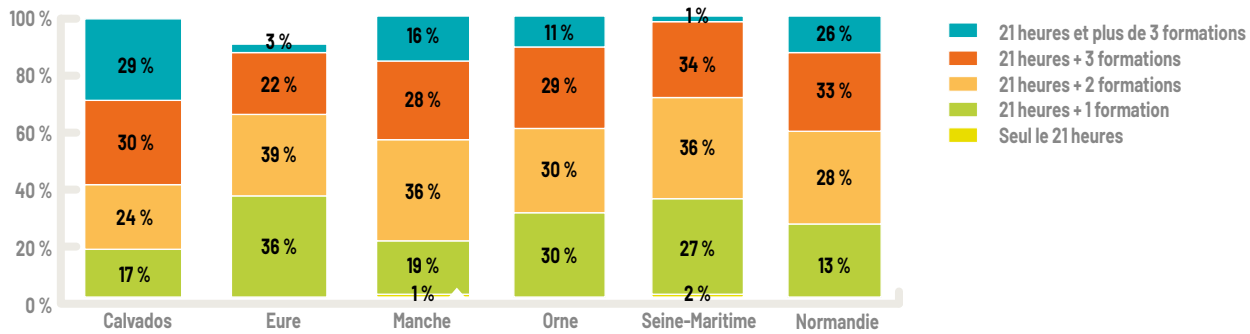
Le PPP ne se limite pas à des formations : il peut aussi intégrer des stages en exploitation ou en entreprise para-agricole, du tutorat, du parrainage, du mentorat ou encore des rencontres avec des spécialistes. Pour le candidat à l'installation, c'est un véritable parcours sur mesure lui permettant de renforcer ses compétences et de mieux maîtriser son projet.

Nombre de porteurs de projet rencontrés au PPP						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
2015	61	50	89	92	71	363
2016	77	43	95	83	70	368
2017	77	51	145	96	95	464
2018	93	58	183	110	103	547
2019	81	55	137	95	94	462
2020	70	55	149	80	87	441
2021	116	86	200	117	96	615
2022	110	69	180	88	118	565
2023	108	69	209	108	123	617
2024	121	83	161	124	147	636
2025	99	77	184	124	123	607

L'obligation de disposer d'un PPP validé pour accéder à l'aide à l'installation NDI a entraîné une forte hausse de la fréquentation du CEPPP ces dernières années. Néanmoins en 2025, cette dynamique s'est légèrement infléchie. Les CEPPP normands ont reçu 607 candidats à l'installation. La plupart des départements voient leur nombre d'entretiens diminuer, à l'exception de la Manche (+14 %). Cette tendance suit la légère diminution du nombre de rendez-vous réalisés dans le cadre du PAI en 2025 mais nous restons sur un taux moyen de projet défini de 40 % (orientation vers le CEPPP et retour de l'autodiagnostic de projet).

Depuis 2022, les formations recommandées dans le cadre du PPP sont majoritairement financées via le Compte Personnel de Formation (CPF) avec depuis 2025 un abondement VIVEA. Le reste à charge pour les porteurs de projets n'est plus un frein à la formation.

## Nombre de formations suivies en amont de l'installation



Le **stage obligatoire de 21 heures Entr'Agri**, organisé sur trois jours, est un passage incontournable pour toute demande d'aide à l'installation. Pendant cette formation, les futurs installés explorent les **enjeux majeurs de l'installation agricole** : économie, stratégie, environnement, organisation, mais aussi posture personnelle.

Un temps dédié permet de décrypter clairement les **démarches administratives** (financements, aides, PAC...), afin de comprendre concrètement les étapes pour mener son projet jusqu'à l'installation.

Ces trois jours sont également portés par une forte **dynamique d'échanges** : discussions, retours d'expérience, partage d'idées... avec comme objectif d'enrichir la réflexion et créer des liens entre porteurs de projets.

Enfin, tout au long du stage, les **interlocuteurs essentiels de l'installation** sont identifiés et les démarches prioritaires sont rappelées, pour permettre à chacun de repartir avec une vision claire et sécurisée de la suite.

En 2025, **550 candidats** ont suivi ce stage en Normandie.

Ce stage est indispensable pour prendre du recul, structurer son projet et se projeter dans son futur métier d'agriculteur.

## Partage d'expériences et certifications : un parcours pour booster les compétences entrepreneuriales

Dans le cadre de son PPP, chaque porteur de projet le réalise : un moment clé pour affiner son projet, échanger avec d'autres futurs installés et prendre du recul sur sa stratégie.

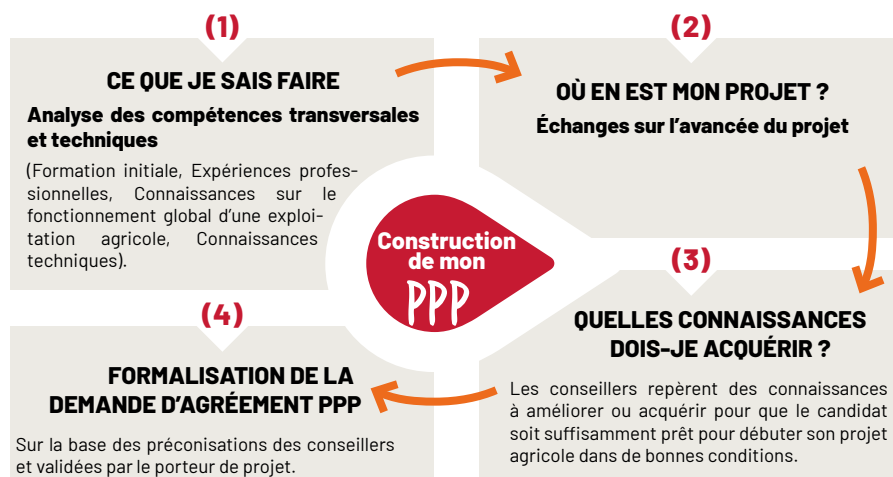
Pour satisfaire aux conditions d'éligibilité de l'aide à l'installation, les porteurs de projets doivent désormais **obtenir une certification attestant de leurs compétences entrepreneuriales**. Ainsi en complément : en plus du stage 21 heures, ils suivent au moins une formation complémentaire pour se préparer à cette certification.

Et ce n'est pas tout : selon les besoins de chacun, d'autres formations ciblées peuvent être recommandées afin de renforcer des compétences spécifiques et sécuriser au maximum leur installation.

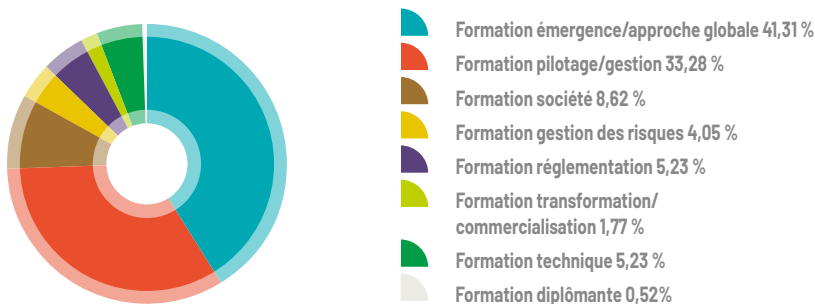
## En 2025, cinq certifications ont été accessibles aux candidats en Normandie :

- « Création ou reprise d'une entreprise agricole » - Chambres d'Agriculture France ;
- « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne » - ARDEAR ;
- Licence d'entraîneur public au galop - France Galop ;
- Licence d'entraîneur public au trot - SECF ;
- « Entreprendre en agriculture paysanne » - ARDEAR.

## Comment se déroule l'entretien PPP ?



## Thématique de formations suivies en Normandie



Afin d'acquérir les compétences du chef d'exploitation et de se présenter à une certification dans de bonnes conditions, il est proposé aux candidats de réaliser des formations complémentaires au stage 21h (Entr'Agri). En 2025, la thématique de formation la plus recommandée devient **l'émergence du projet et à l'approche globale de l'exploitation**. Juste derrière, on trouve les formations dédiées au **pilotage et de la gestion de l'entreprise agricole**, suivies par celles portant sur les sociétés et les aspects techniques.



# INSTALLER TRANSMETTRE NORMANDIE

Vous rêvez de vous  
**installer** en agriculture  
ou de **transmettre**  
votre ferme ?

En quelques clics, renseignez-vous sur les différentes étapes  
de votre projet d'installation ou de transmission agricole !

[Installer-transmettre-normandie.fr](https://installer-transmettre-normandie.fr)



Un projet en collaboration :



# LES AIDES À L'INSTALLATION

## en Normandie

03

### La Normandie, reconnue pour son patrimoine agricole soutient les projets d'installation agricole au travers du dispositif Normandie Démarrage Installation (NDI)

Depuis le 1er janvier 2023, la Région Normandie a commencé à déployer le dispositif Normandie Démarrage Installation. Celui-ci est devenu le dispositif unique en juillet 2024. Depuis, toutes les demandes d'aides sont faites sur le site internet de la Région Normandie.

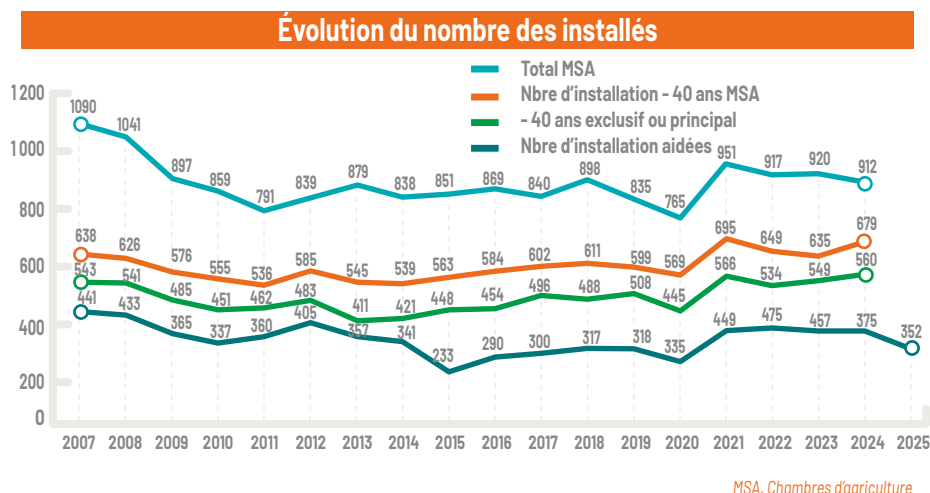
#### Critères d'éligibilité au dispositif NDI

	Jeune agriculteur (- 41 ans)	Nouvel agriculteur (18-53 ans)
Installation en zone de plaine	25 000 €	15 000 €
Installation en zone défavorisée	30 000 €	20 000 €
Critères d'éligibilité	Avoir 18 ans et moins de 41 ans	Avoir 18 et moins de 53 ans
	Avoir un diplôme agricole de niveau 4 (BAC)	Avoir un diplôme de niveau 3 (BEP)
	Ou diplôme de niveau 3 et 24 mois d'activité agricole sur les 36 derniers mois	Ou 24 mois d'activité agricole sur les 36 derniers mois
	Ou 40 mois d'activité agricole sur les 60 derniers mois	

#### Installations 2025 - répartition par production



## Une stabilité pour l'installation agricole en Normandie



Ce graphique présente les différentes données disponibles sur l'évolution du nombre d'installations suivant la définition de l'installation :

- La ligne supérieure indique le nombre total d'installations comptabilisées par la MSA.
- La deuxième ligne indique le nombre d'installations des moins de 40 ans (à titre principal ou secondaire).
- La troisième ligne indique le nombre d'installations à titre exclusif ou principal des moins de 40 ans.
- La quatrième ligne indique le nombre de bénéficiaires des aides à l'installation (DJA, NDI, Impulsion Installation).

## Des dispositifs d'aides qui donnent droit à des avantages fiscaux

Les personnes installées avec l'aide NDI Jeune Agriculteur peuvent, grâce à l'accès aux aides régionales à l'installation, mobiliser au cas par cas d'autres dispositifs, notamment dans le cadre fiscal (exonération partielle ou totale de la Taxe sur le Foncier Non Bâti, exonération partielle sur l'impôt sur le revenu et la diminution des droits de mutation en zone de revitalisation rurale), ainsi que pour les aides aux investissements en particulier dans le dispositif Normandie Agriculture Investissement.

**Évolution du nombre d'installations aidées en Normandie**

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
2015	41	28	59	61	44	233
2016	47	38	70	69	66	290
2017	44	48	70	71	67	300
2018	40	51	83	77	66	317
2019	43	39	88	84	64	318
2020	50	35	67	45	73	270
2021	67	45	102	74	90	378
2022	67	53	112	84	72	388
2023	62	35	83	51	57	288
2024	53	51	110	58	103	375
2025	70	45	104	87	46	352

Plus 65 impulsion installation  
Plus 71 impulsion installation  
Plus 87 impulsion installation  
Plus 79 impulsion installation  
Dont 16 impulsion installation

**NB total d'installations aidées en 2025**

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
DJA	59	37	90	81	42	309
NDI	11	8	14	6	4	43
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>45</b>	<b>104</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>352</b>

En 2025, le nombre d'installations aidées est légèrement en baisse. Cette diminution n'est pas significative, mais elle nous amène à nous interroger. Une baisse des cessations d'activité laisse penser qu'il y a eu moins d'opportunités d'installation.

Par ailleurs, le dispositif actuel permet de déposer sa demande d'aide après l'installation effective. On peut donc imaginer qu'un décalage existe pour cette première année complète. Ce décalage devrait toutefois s'atténuer dans l'année à venir, lorsque le dispositif aura atteint son rythme de croisière

## La Région Normandie s'engage avec Normandie Démarrage Installation

Afin de soutenir la filière agricole, la Région Normandie a souhaité maintenir une aide financière considérable en faveur des installations agricoles via la DJA puis NDI

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
2015	15 823	14 625	14 644	17 660	15 019	15 554
2016	18 303	14 193	15 321	19 094	14 983	16 379
2017	21 267	21 721	20 071	23 386	23 979	22 073
2018	24 106	23 353	23 566	28 545	24 652	24 844
2019	25 884	23 244	25 009	31 685	24 375	26 039
2020	28 450	22 632	25 254	32 417	24 356	26 457
2021	26 746	22 231	26 211	32 323	24 572	26 638
2022	27 466	24 100	25 933	31 000	25 208	26 910
2023	27 323	25 200	26 542	31 127	25 404	27 134
2024	26 604	22 452	23 364	27 632	24 029	24 527
2025	25 786	21 944	24 231	27 356	24 130	25 007

Depuis 2015, le montant de l'aide a varié. En 2017, la modulation « coût de reprise / modernisation » a permis de rehausser significativement le montant de la DJA.

Le montant est également plus élevé pour les personnes qui s'installent en zone défavorisée.

Depuis 2014, l'aide est forfaitaire, ce qui a permis de réduire les contraintes administratives sans impact majeur sur le niveau global de l'aide.

Dans le tableau, nous présentons une moyenne du dispositif NDI dans son ensemble. Comme le montant est moins élevé pour les personnes s'installant avec NDI NA, cela entraîne un léger effet à la baisse sur le montant moyen de l'aide.

**Dans le Calvados et l'Orne, les zones défavorisées couvrent une grande partie du territoire. Il y a donc davantage de personnes qui bénéficient de la majoration de 5 000 €.**

**Dans l'Eure, 11% des personnes qui s'installent le font à titre secondaire, ce qui explique que le montant moyen de l'aide y soit plus faible.**

Montant moyen de l'aide						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Montant moyen de l'aide	27 415	23 716	25 528	27 963	25 000	26 238
Montant moyen de l'aide NA	17 046	13 750	15 893	19 167	15 000	16 163
Montant moyen des aides	25 786	21 944	24 231	27 356	24 130	25 007

## Le profil des installés aidés

Profil des installés						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
% Hommes	39 (56 %)	27 (60 %)	71 (68 %)	60 (69 %)	29 (63 %)	226 (64 %)
BTS et +	29 (50 %)	16 (52 %)	45 (56 %)	36 (44 %)	22 (55 %)	148 (51 %)
Age	32,44	30,8	30	29,4	32,2	30,7

En 2025, 64% des installations sont réalisées par des hommes, soit 2 points de moins que l'année précédente. Chaque année, la part de femmes dans les installations aidées augmente.

En 2025, les jeunes installés ont en moyenne 30,7 ans. Ce nombre est en hausse sur les trois dernières années (28,49 ans en 2023 et 30,18 ans en 2024). Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'installation plus tardive des jeunes :

- La difficulté d'accès au foncier : les jeunes peuvent mettre plus de temps à trouver des terres ;
- Un coût d'installation élevé ;
- Des parcours professionnels plus longs et variés : reconversion professionnelle, formations plus longues, parcours professionnel avant installation définitive ;
- Une augmentation de la part des femmes, qui s'installent en moyenne plus tard.

Niveau de formation						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Ingénieur	7	4	5	3	4	23
BTSA	22	12	40	33	18	125
Tous BAC et BPREA	28	15	36	45	18	142
RCP et VAE	1			1		2
Autres diplômes ou validation par l'expérience	12	14	23	5	6	60
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>45</b>	<b>104</b>	<b>87</b>	<b>46</b>	<b>352</b>

En 2025, 42 % des bénéficiaires des aides à l'installation ont un niveau de formation équivalent ou supérieur au BTSA. Une baisse de 2 points est constatée par rapport à l'année précédente, ce qui peut s'expliquer par la possibilité d'accéder à l'aide NDI avec un diplôme agricole de niveau inférieur au niveau IV, ou sans diplôme mais avec une expérience professionnelle dans le domaine de la production agricole, pouvant entraîner une baisse du niveau de formation agricole constaté à l'installation.

## Les caractéristiques des exploitations aidées

Nature juridique des installations												
	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
Individuelles	22	31 %	20	44 %	31	30 %	32	37 %	23	50 %	128	36 %
GAEC	18	26 %	6	13 %	45	43 %	37	43 %	8	17 %	114	32 %
EARL	17	24 %	11	24 %	21	20 %	15	17 %	6	13 %	70	20 %
Autres sociétés	13	19 %	8	18 %	7	7 %	3	3 %	9	20 %	40	11 %
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>100 %</b>	<b>45</b>	<b>100 %</b>	<b>104</b>	<b>100 %</b>	<b>87</b>	<b>100 %</b>	<b>46</b>	<b>100 %</b>	<b>352</b>	<b>100 %</b>

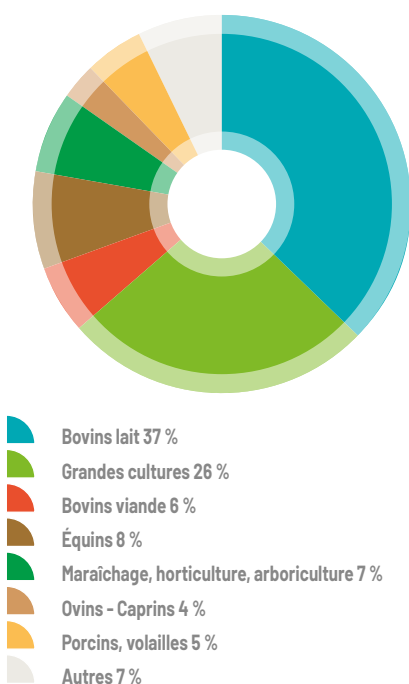
Comme chaque année, la majorité des installations se fait sous forme sociétaire (63 %). **La forme GAEC reste la plus plébiscitée, représentant 32 % des installations.** Le pourcentage d'installations en société est extrêmement stable, avec une moyenne de 67 % sur les trois dernières années. En revanche, la part des GAEC est en diminution chaque année (37% en 2023 et 33% en 2024). **Cela s'explique par un choix de forme sociétaire moins contraignante** (EARL ou SCEA par exemple).

	Nb d'installations	Nb d'associés exploitants	Surface exploitée	Surface exploitée/associé exploitant	Production laitière moyenne/exploitation
Individuelles	128		55 ha		515 351 L
GAEC	114	2,56	146 ha	55,94 ha	887 492 L
EARL	70	1,86	114 ha	61,15 ha	837 558 L
Autres sociétés	40	1,92	133 ha	69,27 ha	705 855 L

La surface exploitée lors des installations en individuel diminue par rapport à 2024 : 55 hectares, contre 62 hectares. La moyenne des trois dernières années s'établit à 61 hectares. Pour les installations en société, la surface moyenne sur les trois dernières années est de 154 hectares pour les GAEC, 121 hectares pour les EARL et 135 hectares pour les autres formes sociétaires. La référence laitière moyenne observée sur la même période est de 566 288 litres pour les installations en individuel, 892 759 litres pour les GAEC, 746 515 litres pour les EARL et 773 820 litres pour les autres sociétés.

## La Normandie, région dotée d'un patrimoine agricole riche en productions

### Répartition des installations en 2025 par production



**Le lait, toujours en tête, suivi par les cultures. Le maraîchage détrône la production de viande bovine**

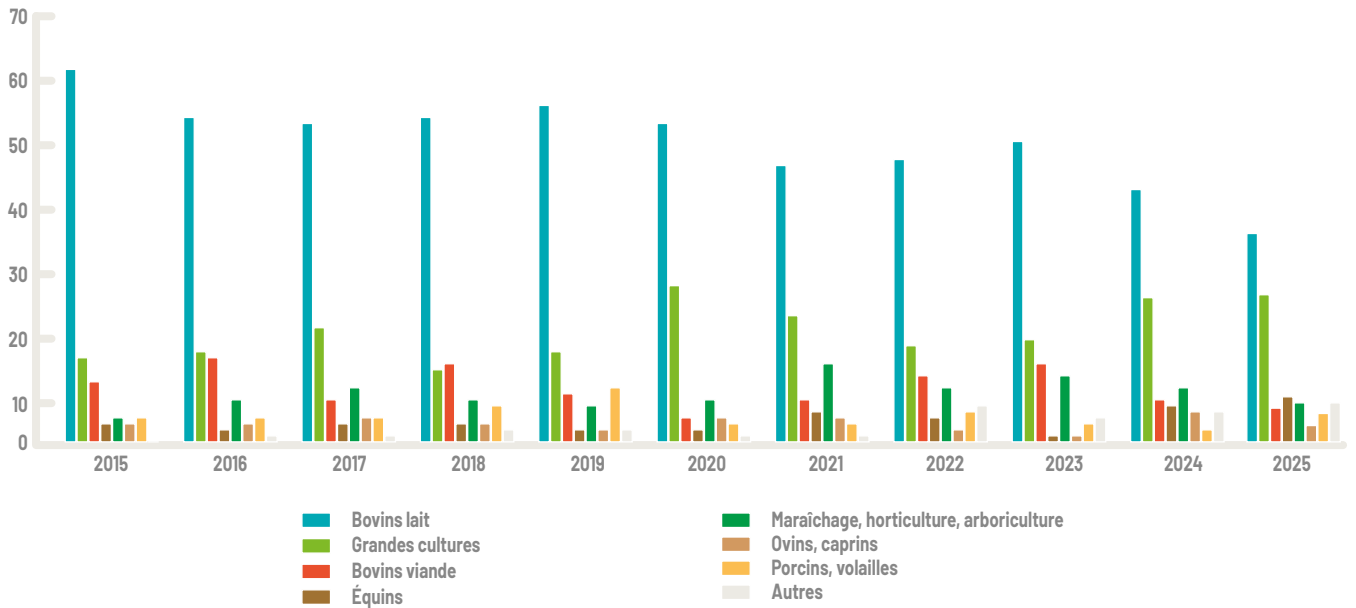
En 2025, la production laitière conserve sa première place dans les installations, avec néanmoins comme attendu une diminution globale constatée au profit des installations en grandes cultures. Le lait reste le moteur principal de l'installation, mais ne représente aujourd'hui quasiment qu'une installation sur 3 contre une sur deux ces 10 dernières années. Elle reste la production principale pour les départements de la Manche et de l'Orne (1 sur deux). Elle ne l'est plus pour la Seine-Maritime et le Calvados, où les grandes cultures deviennent la production principale pour la première fois (1 sur 3 dans le Calvados et une sur deux dans la Seine-Maritime). Ces deux départements rejoignent l'Eure pour qui, traditionnellement, les grandes cultures étaient le principal moteur des installations.

Les installations en bovins viandes spécialisés restent stables à 6% et celles

en maraîchage/horticulture/arboriculture continuent de diminuer (7%). Les projets portant sur des productions atypiques (apiculture, plantes aromatiques, champignons...) continuent de progresser et représentent aujourd'hui 7%. A noter une recrudescence des projets équins (8 % des installations) qui peut s'expliquer par une ouverture du dispositif d'aides aux titulaires d'un diplôme de la filière équine, et non plus d'un diplôme agricole de niveau IV comme précédemment requis.

Il est important de noter les fortes évolutions entre les productions envisagées au PAI et celles constatées lors de l'installation effective. Par exemple, les projets en production laitière représentent 23% des projets au PAI et 37% des installations bénéficiant de l'aide NDI. Les projets équins représentent 23% des projets au PAI et seulement 8% des installations aidées.

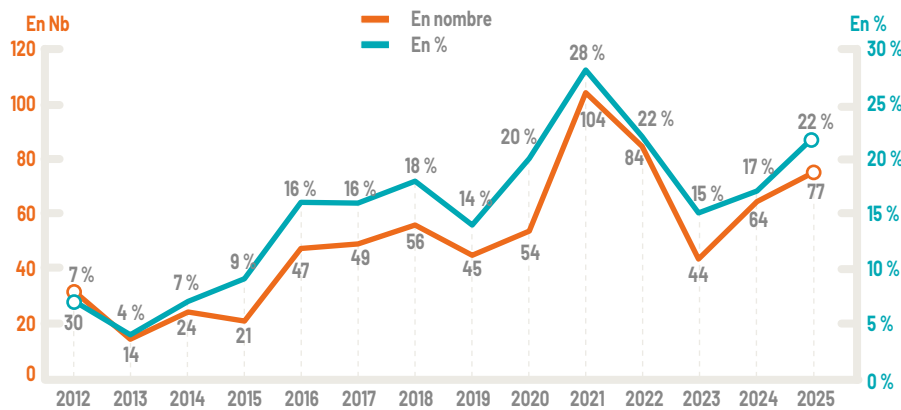
### Évolution des productions sur les 10 dernières années



# Les tendances de l'installation aidée en Normandie

## Adaptation des installations aux enjeux de demain

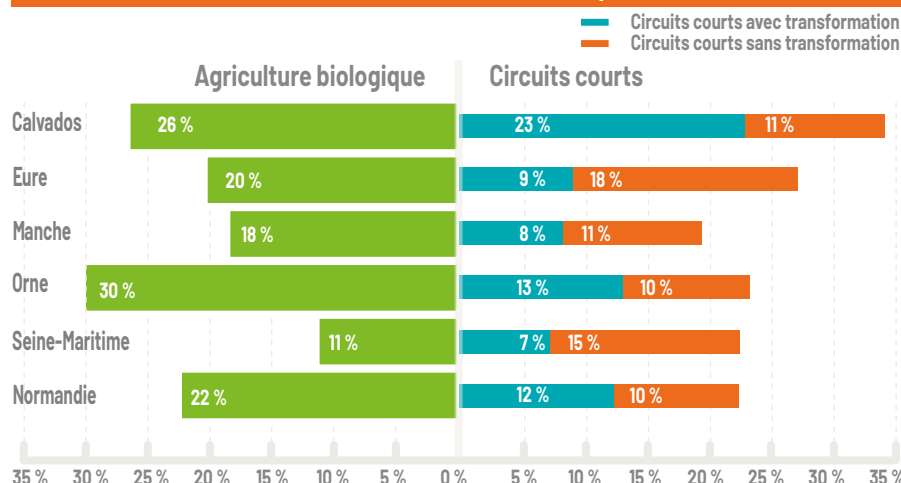
### Évolution des installations en AB



Après les deux années de crise de 2022 et 2023, la dynamique des installations en agriculture biologique se confirme en 2025 avec des projets qui représentent 22 % des installations. Malgré le contexte économique peu incitatif pour une installation en AB, **les nouveaux installés souhaitent valoriser leurs pratiques agroécologiques.**

Des écarts départementaux sont observés avec 30 % des projets en AB dans l'Orne et 11 % en Seine-Maritime. Comme l'an passé, la production la plus représentée en agriculture biologique reste **le maraîchage avec 25 %** des dossiers, suivi par la production laitière avec 18 %.

### Répartition des installations en CIRCUITS COURTS et en AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Les projets en circuits courts représentent 22 % des installations (en diminution de 4 points par rapport à 2024), avec une variabilité régionale (28% dans le Calvados contre 12 % en Seine-Maritime). Les difficultés d'accès au foncier dans le Calvados incitent les porteurs de projets à rechercher la valeur ajoutée en circuits courts. La diminution de projets en circuits courts est importante en Seine-Maritime (diminution de moitié) ; cette tendance devra s'analyser dans la durée. Ce sont les projets en maraîchage, arboriculture, horticulture qui sont principalement en circuits courts avec 38 %, suivi par les ovins, caprins, volailles, porcins et apiculture (21 %), et enfin les élevages laitiers (15 %).

# 04

# ACCOMPAGNER L'HUMAIN POUR SÉCURISER L'INSTALLATION

## L'aspect humain, pilier du projet d'installation

Bâtir un projet d'installation c'est aussi prendre en compte l'aspect humain. L'installation repose aujourd'hui sur la capacité humaine à tenir dans un métier profondément transformé. Plusieurs évolutions structurelles impactent les projets et la charge mentale des porteurs de projets : augmentation de la taille des exploitations, incertitudes des marchés, crises sanitaires, poids croissant des emprunts, complexification des réglementations, répartition complexe des tâches, recours accru à la main-d'œuvre salariée et nécessité de piloter des organisations de travail plus larges et plus techniques.

L'organisation du travail et les relations humaines sont donc deux dimensions à ne pas négliger dans un projet d'installation. En amont, il est important de :

- Réfléchir au projet commun pour les installations sociétaires ;
- D'analyser sa capacité et son aisance pour manager du personnel ;
- D'évaluer sa charge de travail en anticipant les évolutions de main d'œuvre.

Des solutions et des outils existent pour faciliter la prise en compte de cet aspect. Certains leviers permettent aussi de créer du lien et de s'intégrer dans le territoire comme l'entraide ou l'emploi partagé. Être attentif à son travail rend le projet plus vivable en tenant compte de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle et offre des conditions de travail plus attractives.

Les Chambres d'agriculture de Normandie accompagnent la dimension humaine du projet. Des conseillers peuvent intervenir sur : l'organisation du travail, la communication entre associés, le management des équipes, la qualité de vie au travail et le coaching stratégique.



**RETROUVER DES  
OUTILS OU DES  
CONSEILS EN LIGNE  
SUR NOTRE SITE WEB**



# REMERCIEMENTS

Au fil des années, la réalisation de l'Observatoire Installation-Transmission est devenue, pour les Chambres d'agriculture de Normandie, un moment important de notre action collective. Et si nous pouvons, une nouvelle fois, proposer un document solide, utile et fidèle aux réalités du terrain, c'est grâce au soutien précieux de la Région Normandie, de la MSA et de la SAFER.

Votre contribution dépasse largement la simple transmission de données. Elle s'inscrit dans une vision partagée : permettre à chaque porteur de projet de s'installer dans les meilleures conditions et accompagner chaque exploitant dans sa transmission avec justesse et anticipation. Ce travail commun nourrit une ambition forte pour l'avenir agricole normand, où le renouvellement des générations est un enjeu stratégique majeur.

Nous tenons à saluer la qualité des informations que vous mettez à notre disposition, la disponibilité de vos équipes et la rigueur de vos échanges. Ces collaborations régulières, attentives et toujours constructives renforcent la pertinence de l'observatoire et en font un outil reconnu par l'ensemble des acteurs du territoire.

Au-delà des chiffres et des analyses, nous savons que cet observatoire est le fruit d'un partenariat humain : un partenariat fondé sur la confiance, l'écoute et la volonté d'avancer ensemble au service de notre agriculture. Grâce à votre implication, nous sommes en mesure de proposer une vision claire, partagée et éclairante des dynamiques d'installation et de transmission en Normandie.

Les Chambres d'agriculture de Normandie vous remercient chaleureusement pour votre engagement et pour votre contribution essentielle à cette nouvelle édition. Ensemble, nous construisons les conditions d'un avenir agricole solide, attractif et durable pour notre région.

Service Entrepreneuriat Agricole  
6 rue des Roquemonts  
CS 45346  
14053 Caen Cedex 4  
Tel : 02 31 47 22 47  
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/>

Coordination : PIGNOT Angélie  
Rédacteurs : conseillers du Service Entrepreneuriat Agricole

## Avec le soutien financier de

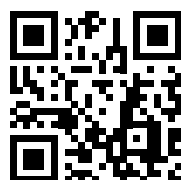
Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## En partenariat avec



**OBSERVATOIRES DONNÉES 2025  
MAI 2026**



[normandie.chambres-agriculture.fr](https://normandie.chambres-agriculture.fr)

